reflet

Saint-Palais-sur-Mer

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2024

ZOOM SUR...

Un été olympique à Saint-Palais-sur-Mer

SAINT PALAIS SUR-MER

stpalaissurmer.fr

Sommaire

04 **Retour en images**

08 **Ça fait l'actu**

19 **En conseil municipal**

20 **Décryptage**

22 **En perspective**

23 **Rencontre avec...**

24 **Quoi de neuf dans l'Agglo**

30 **Un peu d'histoire**

32 **Culture**

33 **Et si on sortait**

41 **Vie associative**

45 **État civil**

46 **Calendrier des marées**

47 **Vous sur insta**

25-29 **Zoom sur Un été olympique à Saint-Palais**

Hôtel de ville - 1 avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer / Tel. 05 46 23 56 56
mairie@stpalaissurmer.fr / Site : www.stpalaissurmer.fr
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h - Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Responsable de la publication : Claude BAUDIN - **Responsable de la communication :** Baptiste TONIN - **Chargée de communication :** Kristell GOYEAU - **Participants :** Jeanne FETTU, Guillaume CHEREL, Stéphane MAGRENON **Design graphique et réalisation du magazine :** Instant Urbain - **Photographes :** Xavier Renaudin (couverture, p4, p7), Ensemble Ars Nova (p4), Athlétique Club St-Palais (p5), François Gassian (p6), Thierry Pistien (p7), Philippe Baudoin (p11), Christian Micheaud (p11), Maurice Dupont (p11), Yohan Pelletier (p11), Denis Bibbal-Artgrafik (p14), fox_eyes17 (p18), CDOS17-Xavier Renaudin (p25, 26), Royan Horse Compétition (p27), Tony Voisin (p27), Fotogriff (p28), compagnie CPPP (p33, 38), Dominique Fougère (p35), Christian Arnaud (p36, 40) Thiéfaine Tiffeneau (p40) **Impression :** Atlantique Offset - La Tremblade. **Tirage :** 4 000 exemplaires

3 QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Le conseil municipal de Saint-Palais-sur-Mer a traversé un printemps agité, pouvez-vous nous faire un point factuel de la situation ?

C'est le moins que l'on puisse dire. En effet, lors du conseil municipal du 25 avril dernier, treize conseillers municipaux ont démissionné : 8 de la majorité et 5 de la minorité.

Ce fut le point de départ d'un feuilleton médiatico-politique qui a bousculé l'organisation en place. Outre la surprise et la stupéfaction sur lesquelles je ne souhaite pas m'étendre dans cet édito, s'en est suivi la procédure règlementaire : chaque conseiller municipal qui démissionne est automatiquement remplacé par la première personne non encore élue, présente sur la liste de l'élu démissionnaire. Ainsi, si le conseil municipal perd 30 % de ses membres, ce qui sera vraisemblablement le cas, il est procédé à des élections anticipées pour le renouveler intégralement dans les trois mois de la dernière vacance. Nous nous dirigeons donc vers des élections, mais la date reste encore inconnue à ce jour. Elle sera fixée par la préfecture de la Charente-Maritime, probablement courant septembre.

Jusqu'à ces élections, l'équipe restreinte autour du maire garde ses pleins pouvoirs et continue à gérer toutes les affaires en cours pour ne pas paralyser notre commune à la veille de la saison estivale.

Dans ce contexte, comment se prépare la saison touristique ?

Comme chaque année, nous nous efforçons de répondre à un double objectif : garantir la qualité de l'accueil de la population touristique tout en maintenant un cadre de vie agréable pour les habitants. Cela passe par le travail des agents municipaux qui continuent d'œuvrer au quotidien dans cette perspective. J'en profite pour saluer les services des espaces verts, de la propreté et de la voirie. Mais cela passe également par le respect des règles de vie en société (je vous invite à lire le rappel des obligations en pages 16 et 17), par du civisme et de la tolérance.

Quels sont les temps forts de l'été saint-palaisien ?

Nous allons avoir une belle saison événementielle ! Trois marchés nocturnes hebdomadaires, une exposition exceptionnelle au Vieux clocher, le festival Saint-Palais Parade et son spectacle "The Whale Street", des concerts tous les dimanches au Concié pour des moments de joie, de détente et de partage, en famille ou entre amis, dans un cadre exceptionnel. La saison sera également marquée par les Jeux Olympiques à Paris, bien sûr, mais aussi à Saint-Palais-sur-Mer où nous proposons notamment des activités sur la plage de la Grande Côte, tous les matins, et sur la place du Commerce. Vous trouverez le détail dans le "Zoom sur..." consacré à ce sujet.

Je vous souhaite à tous et toutes de passer un bel été et d'en profiter pleinement : de la sérénité, de la quiétude et de la douceur pour les uns, des animations et des retrouvailles en famille pour les autres. C'est tout ça à la fois le "bien vivre ensemble" à Saint-Palais !

Bien chaleureusement
Claude Baudin,
maire de Saint-Palais-sur-Mer

> Nous nous efforçons [...] de garantir la qualité de l'accueil de la population touristique tout en maintenant un cadre de vie agréable pour les habitants.

Retour en images

DU 18 AU 22 MARS

Electrosession

Semaine dédiée à la musique électroacoustique, l'ÉlectroSession est organisée par les équipes du conservatoire municipal de musique et de danse.

Point d'orgue de la semaine : **concert de clôture de l'ensemble Ars Nova et Sophie Leleu**.

Salle Michel Legrand

29 MARS

Olympiades à l'école primaire

160 écoliers de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer se sont retrouvés toute la journée à **la salle omnisports Dominique Rocheteau**, pour découvrir de multiples sports olympiques et leurs valeurs. En photo : la cérémonie d'ouverture.

Salle omnisports Dominique Rocheteau

31 MARS

Course du **Pont du Diable** Yannick Montus

Plus de 400 personnes ont pris le départ de la **28e édition de la course emblématique saint-palaisienne** organisée par l'Athlétique club de Saint-Palais-sur-Mer.

12 AVRIL
Concert d'**Anita Farmine**

Concert world music de la chanteuse franco-iranienne Anita Farmine, précédé de l'annonce de la programmation du festival Musiques et Gastronomie du Monde.

Salle Michel Legrand

13 AVRIL
Journée découverte **du char à voile**

Près de 60 personnes ont profité de cette activité organisée par **le centre nautique municipal**, lors d'une belle journée ensoleillée.

Plage de la Grande Côte

25 AVRIL
Concert du groupe **"Jive Me"**

Salle comble pour le concert du groupe électro-pop saintais "Jive Me".

Salle Michel Legrand

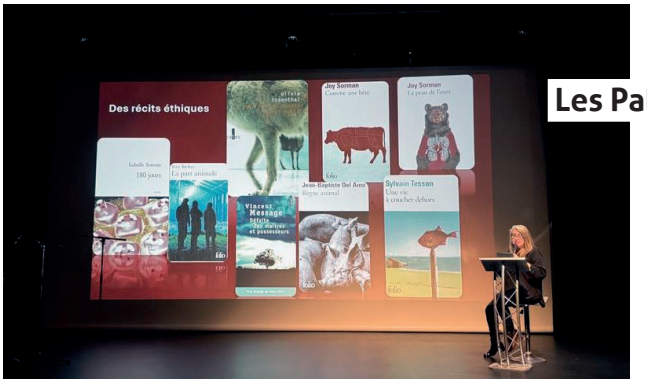

DU 2 AU 5 MAI
Les Palabreurs

9e édition du festival de littérature saint-palaisien.
Thème 2024 : "Comme des bêtes".

Au programme : 5 événements organisés durant la semaine, conférence (photo), rencontres, cinéma et théâtre.

Salle Michel Legrand

Retour en images

25 MAI

Saint-Palais-sur-Mer **fête sa nature**

1 Le **rallye "découverte de l'environnement"** a de nouveau rencontré un grand succès avec une centaine de participants sur les 3 parcours proposés.

2 Le public a profité du **marché local et des stands associatifs** présents toute la journée, puis d'une éclade de moules en musique avec le groupe Marry ME, au bord du lac.

3 Les gagnants du **concours photo "Mon arbre préféré à Saint-Palais-sur-Mer"** ont reçu un prix remis par Sandrine Proust, adjointe à l'environnement en présence du maire, Claude Baudin. Photos gagnantes à retrouver page 11.

Parc Raymond Vignes

2 JUIN

Le Grand Repas **du Lac**

230 personnes réunies pour un moment convivial et de partage dans **le bel écrin du parc Raymond Vignes**, au bord du lac, autour d'un repas (paëlla) et d'une animation musicale avec le quartet de Vaux et Tito Clément.

DU 4 AU 9 JUIN

Festival Histoires de Chœurs

11e édition

Le grand chœur et la mezzo-soprano Sophie Leleu ont enchanté le public lors de ce concert axé sur la musique romantique.

Église

Le groupe "Take a snap" a clôturé en beauté la semaine de festival dédié aux voix sous toutes leurs formes, organisé par le conservatoire de musique.

Salle Michel Legrand

14 ET 15 JUIN

Festival Musiques et Gastronomie du Monde

6 concerts world music et 13 kiosques gastronomiques : c'est la recette de cette 30e édition du festival.

Malgré une météo capricieuse, le public s'est déplacé en nombre au Concié durant ces deux soirées placées sous le signe de l'ouverture, du partage et de la découverte.

Ça fait l'actu à Saint-Palais

Le point sur les travaux

RÉALISÉS

Rue des Violettes

Reprise de la chaussée, des trottoirs et mise en circulation en sens unique.

Chemin des Roses
(pour partie)

Travaux de requalification de la rue (chaussée et accotements) achevés par l'application des enrobés.

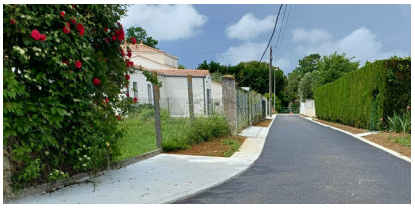

Stade annexe

Création d'un parking en matériaux stabilisés (matériaux récupérés avenue de la Source) et construction d'un merlon engazonné pouvant accueillir 25 places de stationnement.

Réfection des trottoirs

Réfection des trottoirs des rues Abbé Fayaud (bicouche noire), avenue de Nauzan (enrobés noirs), avenue de la Source (bicouche rouge) et rue des Myosotis (enrobés noirs).

Pôle santé Simone Veil

Les aménagements paysagers aux abords du pôle santé, ouvert depuis le 8 avril, sont désormais réalisés : massifs végétalisés, plantations...

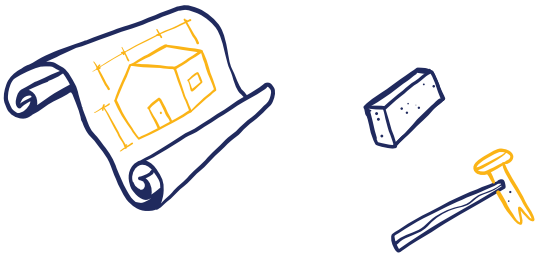

EN COURS

Hall d'accueil mairie

Le sol, rénové en totalité, a retrouvé une nouvelle jeunesse. Les cloisons et menuiseries sont créées, la peinture est en cours. La fin des travaux d'agencement est prévue pour fin juin/début juillet.

Sanitaires place de l'Océan

Espaces intérieurs entièrement rénovés ainsi qu'un ravalement de la façade, des garde-corps et de l'étanchéité de la toiture-terrasse (square).

À VENIR

Reprise des deux dos d'âne à Nauzan

(avenue de Pontaillac)

Afin d'atténuer leur franchissement, la commune a décidé de reprendre leur profil. Les travaux devraient être réalisés avant fin septembre.

Déplacement de la borne de lavage camping-cars

L'étude de faisabilité est en cours.

Extension de la piste cyclable au lac

Afin de terminer la liaison douce au lac Raymond Vignes, réalisation du dernier tronçon pour aboutir chemin des Colombes. Travaux réalisés en juin.

Ça fait l'actu à Saint-Palais

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Des sculptures en bois recyclé

Des aménagements paysagers en bois ont été réalisés par le service des espaces verts pour égayer et embellir l'espace public. Cette année, les réalisations portaient sur la thématique de l'océan. Au total, une centaine de petites sculptures, essentiellement conçues avec des chutes de bois (planches de travaux, bois flotté...), ont été dispersées dans le parc de l'Hôtel de Ville, avenue Charles de Gaulle et place du Commerce (pergola).

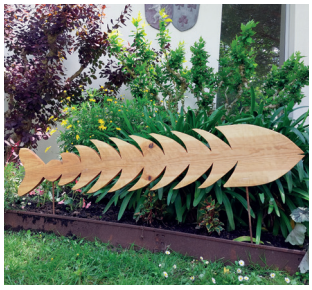

10 nouveaux arbres au lac

Au cœur du parc Raymond Vignes, les arbres incarnent des lieux de rencontre et de vie : le long de la piste cyclable, autour du lac, aux abords de l'aire de jeux...

Au-delà de nous apporter de l'ombre, d'embellir notre cadre de vie et d'offrir un habitat à la faune, les arbres auraient des effets positifs sur la santé.

Pour prendre part à ces constats, 10 arbres à floraison printanière et automnale (magnolia, cerisier, saule pleureur, mimosa...) ont été plantés autour du lac, au printemps.

La ville remercie l'entreprise Bonneau Paysage qui les a offerts et plantés gracieusement.

Taille de l'olivier

Une taille importante a été réalisée sur l'olivier du rond-point avenue de la République.

C'est une mesure radicale pour permettre une meilleure repousse de l'arbre. Il ne sera pas très esthétique pendant quelques mois mais cela devrait permettre sa reprise.

Biodiversité

Une orchidée pyramidale (Anacamptis pyramidalis), espèce protégée, a été découverte dans la lagune de Bernezac, dans une zone peu fréquentée.

ENVIRONNEMENT

Gagnants du concours photos

"Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature"

15 photographes amateurs ont participé au concours organisé par la ville dans le cadre de l'événement "Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature", sur le thème "Mon arbre préféré à Saint-Palais-sur-Mer".

Le jury, composé d'élus municipaux, a décerné les 3 premiers prix lors d'une cérémonie le samedi 25 mai au parc Raymond Vignes. Le public était également invité à voter pour sa photo préférée.

Félicitations à tous les participants.

1er prix : Philippe BAUDOIN

Photo prise rue Samuel Bessé, avant la passerelle du marché

2e prix : Christian MICHEAUD

Photo prise à l'entrée des jardins partagés de La Palud

3e prix : Maurice DUPONT

Photo prise au début du sentier des Douaniers

Prix du public : Yohan PELLETIER

Photo prise pointe de la Grande Côte

RESTAURATION SCOLAIRE

Une deuxième fourchette pour le label "territoire bio engagé"

La commune de Saint-Palais-sur-Mer est de nouveau lauréate du label "Territoire BIO Engagé" - Édition 2023 - avec cette fois, le niveau "2 fourchettes".

Cela signifie qu'au moins 35 % des produits servis dans notre restaurant collectif sont BIO ! Nous en sommes à presque 40 %.

Bravo à toute l'équipe du restaurant scolaire, qui permet ainsi à nos enfants de bénéficier de bons repas au quotidien.

Un projet mené avec INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Annonce du label en juin 2023

De nouvelles tables insonorisées au restaurant scolaire

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et le bien-être des enfants sur le temps du repas au restaurant scolaire, l'ancien mobilier a été changé au profit de nouvelles tables munies d'un revêtement Softop permettant ainsi de diminuer significativement le niveau sonore.

Ces tables sont également équipées de roulettes encastrées permettant une manipulation plus aisée lors du nettoyage de l'espace.

ÉCOLE

Récit d'une journée artistique avec les élèves de CE1

Un jour, deux personnes sont venues dans notre classe de CE1.

Ils ont fait des grosses bêtises, en dansant ! Des choses interdites, comme monter sur les tables, enlever les chaussures, manger des bonbons, jouer au ping-pong dans la classe...

On a été surpris !! Et la maîtresse ne se fâchait même pas ! Puis, on a discuté des règles de la classe avec les 2 personnes. C'était des danseurs professionnels : Christine et Benoît Savignat. Ils ont fait tout ça sans se faire gronder car ils ne sont pas élèves mais danseurs et c'était dans le cadre d'un spectacle. On a compris que les règles ne sont pas les mêmes suivant le moment ou le lieu.

Nous avons travaillé avec eux (les GS avec Christine et nous avec Benoît) pour présenter un spectacle le 8 avril.

Une semaine on créait avec Benoît, et la semaine suivante on répétait avec maîtresse. On a travaillé avec des objets de l'école (gros ballon, 3 tables et 3 chaises, un banc...) pour créer une chorégraphie sur les règles du jeu et de la classe. La classe était partagée en 3 groupes, chaque groupe a inventé une variation et Benoît a tout assemblé pour faire un ballet.

Les GS ont travaillé avec des cerceaux et des plots pour inventer une chorégraphie sur le thème des olympiades.

Le soir du spectacle, les GS ont dansé en premier, ensuite des danseuses adultes ont présenté une partie de leur spectacle, elles avaient du matériel aussi mais des objets de la maison (une banquette, des verres...). C'était très beau et drôle aussi.

Puis on a dansé notre spectacle et c'est trop bien ! Même si certains avaient un peu peur avant de rentrer sur scène !! Une fois qu'on a commencé, la peur était oubliée et on s'est bien amusé !

Pour apprendre à mieux connaître notre professeur de danse, nous l'avons interviewé.

Interview de Benoît Savignat, professeur de danse, par les élèves de CE1

Quel âge as-tu ? *J'ai 55 ans.*

À quel âge as-tu commencé la danse ? *J'ai commencé à 13 ans.*

Comment t'es-tu passionné pour la danse ? *Je regardais la danse à la télévision.*

Quelle danse faisais-tu quand tu as commencé ? *Je pratiquais la danse moderne.*

Est-ce que tu as fait d'autres activités quand tu étais enfant ? *Je jouais au tennis et je faisais de la natation.*

Tu es professeur de danse depuis longtemps ? *J'ai mon diplôme depuis l'âge de 22 ans.*

Comment es-tu devenu professeur de danse ? *J'ai appris dans une école de danse à Nice, et c'est dans cette école que j'ai passé mon diplôme.*

Est-ce que c'est difficile de devenir professeur de danse ? *Quand on aime ce qu'on fait, rien n'est difficile !*

Quelles danses enseignes-tu ? *Je donne des cours de danse contemporaine, de moderne jazz et de claquettes à des adolescents et à des adultes. J'enseigne aussi la danse dans des écoles, des collèges et des lycées.*

Quelle sorte de danse préfères-tu ? *La danse contemporaine car on est plus libre et on peut faire ce qu'on veut.*

Quelle danse est la plus difficile pour toi, laquelle te demande le plus de travail ? *Les claquettes.*

Est-ce que tu fais d'autres activités que la danse ? *Je fais de la course à pied et du squash.*

Qu'est-ce que tu aurais fait si tu n'avais pas été prof de danse ? *J'aurais aimé être professeur de français.*

Est-ce que tu dansais beaucoup quand tu étais plus jeune ? *Je dansais tout le temps !*

ENVIRONNEMENT

Des eaux de baignade toujours de bonne qualité

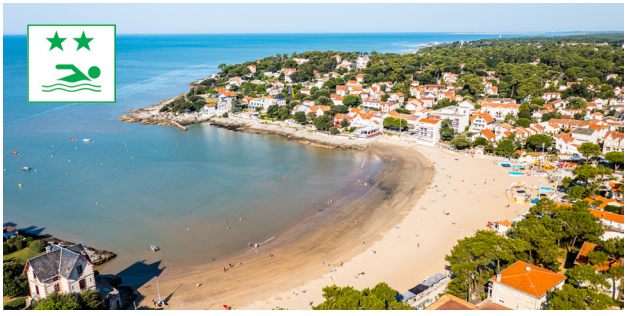

La commune a reçu le 19 décembre 2023 les résultats de l'Agence régionale de santé (ARS) concernant la qualité de ses eaux de baignade pour l'année 2023 :

- **Plage du Bureau : classement "BON"**
- **Plages de Nauzan, du Platin, de la Grande Côte et des Combots : classement "EXCELLENT"**

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon les dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire effectués par l'ARS, portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

DES AUTOCONTRÔLES RÉGULIERS

Engagée pour la préservation de la santé de nos baigneurs, la ville de Saint-Palais-sur-Mer procède à des autocontrôles (hebdomadaires et bimensuels selon les plages surveillées de mi-juin à mi-septembre) réalisés par le groupe Saur/CER, en mer ainsi que dans les réseaux d'eaux pluviales.

UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT

En complément des autocontrôles réguliers, la commune met en place un protocole sanitaire pouvant aller jusqu'à la fermeture préventive et temporaire des plages, en cas de pluie particulièrement abondante, risquant d'entraîner une dégradation de la qualité des eaux de baignade. Des contrôles sanitaires sont alors pratiqués afin de constater la qualité bactériologique du milieu aquatique.

UN PLAN D'ACTION COMPLET

Afin de réduire les risques de contaminations bactériologiques, la commune agit sur la désimperméabilisation de ses voiries. Cela améliore l'infiltration de l'eau et réduit d'autant le phénomène de lessivage. La commune travaille aussi avec la CARA sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées afin de diminuer les rejets bactériens dans les milieux.

La commune a également engagé un travail sur les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques en lien avec le service GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) de la CARA. Le canal de Bernezac et le lac du Parc Raymond Vignes sont notamment suivis de près.

La certification "Démarche qualité eaux de baignade"

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE

La ville de Saint-Palais-sur-Mer est certifiée "Démarche qualité eaux de baignade", certification publique dédiée spécifiquement à la qualité des eaux de baignade. L'objectif de la commune est de garantir la santé des baigneurs par un suivi dynamique de la qualité des eaux. La municipalité est auditée annuellement au regard de sa stratégie d'autosurveillance, de son information vis-à-vis du public et de la pertinence de son plan d'action.

LOISIRS

Des stages de voiles proposés tout l'été

Le centre nautique municipal de Saint-Palais-sur-Mer, situé plage de Nauzan, propose de nombreuses activités nautiques durant les mois de juillet et août.

De la séance découverte au stage de perfectionnement, en passant par les cours particuliers ou la location de matériel, chacun pourra trouver, sur les 10 supports différents proposés, le produit à sa mesure et à son envie.

Un personnel qualifié, professionnel et amoureux de la mer vous garantit la qualité des contenus des apprentissages, dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

STAGE DE VOILE LÉGÈRE

- Jardin des Vagues (5 à 7 ans)
- Optimist (7 à 10 ans)
- Fun Boat (8 à 11 ans)
- Catamaran 13 pieds (11 à 14 ans)
- Catamaran 15 pieds (à partir de 15 ans)
- Planche à voile (à partir de 12 ans)

Réservation et paiement en ligne sécurisé des stages de voile sur place ou sur notre site internet www.centre-nautique-saint-palais.fr

SÉANCE DE CHAR À VOILE

42 € la séance découverte d'1h30 et 40 € la séance complémentaire
Lieu de pratique :
plage de la Grande Côte
Inscription obligatoire

STAGE DE SURF

En partenariat avec Oyat école de Surf (nous contacter)

SORTIES EN STAND-UP PADDLE ET LONGE-CÔTE

En partenariat avec Energy Sup (nous contacter)

LOCATION DE MATÉRIEL

- Stand-up Paddle simple et double, Catamaran, PH360, kayak monoplace et biplace, planche à voile
- Cours particuliers et double

Inscription obligatoire au préalable pour toutes les prestations nautiques.

Centre nautique de Nauzan,
70 avenue de Pontaillac
Contact : 05 46 23 28 10
centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr
www.centre-nautique-saint-palais.fr

VOILE SCOLAIRE

Des cours de voile sont dispensés aux écoliers du Pays Royannais dans le cadre du schéma nautique de la CARA. Ils reprendront le lundi 9 septembre, plage de Nauzan.

ÉCOLE DE SPORT LOISIRS

Diverses activités sont proposées les mercredis après-midi pendant l'année scolaire aux enfants âgés de 8 à 14 ans : voile en mer, char à voile, kayak et voile au lac.

Reprise le mercredi 18 septembre. Rendez-vous à 14h sur la plage de Nauzan pour une séance d'essai.

VIVRE ENSEMBLE

Rappel des obligations

Durant la saison estivale, notre commune passe d'environ 4 000 à 35 000 habitants. Cette augmentation de la population s'accompagne malheureusement de nuisances diverses et variées qui reviennent inlassablement saison après saison. Ensemble, soyons respectueux des règles de vie commune pour en profiter pleinement. Les arrêtés municipaux sont disponibles en mairie et sur www.stpalaissurmer.fr

NUISANCES SONORES

Arrêté municipal PM 2020-276 (extraits)

- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore : autorisés du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h et interdits les dimanches et jours fériés.
- L'utilisation des matériels et engins pour les besoins de chantier, et plus généralement toutes activités professionnelles susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage : interdite en semaine avant 9h, entre 12h et 14h et après 18h ; ainsi que le samedi, dimanche et jours fériés.
- Les utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de ne pas causer de nuisances sonores pour les riverains.

DÉAMBULATION DES ANIMAUX

Arrêté municipal ST 2018-083

Il est interdit de laisser tout animal, et en particulier le chien, souiller par ses déjections le domaine public communal, les trottoirs, voies, places et espaces réservés aux piétons. Les propriétaires doivent se munir de sacs afin de ramasser les déjections de leur animal. Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

Les chiens sont interdits sur toutes les plages du 1er avril au 30 septembre.

RÈGLEMENTATION DES PLAGES : SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ DES USAGERS

Arrêté municipal SG 2019-291 (extraits)

- Feux de camp ou barbecue interdits.
- Camping sauvage interdit.
- Vente ambulante interdite.
- Respectez la plage et l'océan, ramassez vos déchets. Des corbeilles sont mises à votre disposition.
- Chevaux autorisés toute l'année sur la plage de la Grande Côte uniquement (du 1er avril au 30 septembre, avant 9h et après 19h30). Ramassez leurs excréments.
- Usage d'appareils sonores bruyants interdit.
- Pratique du naturisme autorisée uniquement sur une partie de la plage de la Grande Côte.
- Distribution de prospectus interdite du 1er avril au 1er octobre.
- Accès aux plages interdit toute l'année aux véhicules à moteur.
- Accès aux plages interdit aux véhicules non motorisés (vélo, trottinette...) du 15 juin au 15 septembre, entre 10h et 20h, à l'exception des véhicules de services publics.
- Blockhaus de la Grande Côte : baignade, plongée et escalade interdites.
- Respectez les dunes, les animaux et la végétation : piétinement des dunes et cueillette de plantes interdits toute l'année, sur toutes les plages.

DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillement fait partie des gestes élémentaires de la lutte contre les incendies de forêt. Il est rendu obligatoire par le Code Forestier et défini par l'arrêté préfectoral n° 20EB768 du 2 décembre 2020. Saint-Palais-sur-Mer est classée dans les communes à risque "feux de forêt".

Les travaux doivent être exécutés dès que la végétation ligneuse et herbacée (arbustes, broussailles, etc.) dépasse 40 cm de haut.

À Saint-Palais-sur-Mer, tous les abords des constructions situées dans et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, friches, landes, plantations et reboisements doivent être débroussaillés ainsi que les voies d'accès sur 10 mètres de part et d'autre de la voie.

En zone urbaine, dans les lotissements, ZAC ou associations foncières urbaines : le propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non.

En zone non urbaine, le propriétaire de constructions ou installations de toute nature doit débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de celles-ci et sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées, y compris sur les fonds voisins.

Pour s'acquitter de cette obligation, il convient au préalable de :

- Informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillement.
- Lui indiquer qu'il peut lui-même exécuter les travaux.
- À défaut, lui demander l'autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillement.
- En cas de refus, il devient responsable du débroussaillement.

En cas de difficulté : contactez la mairie à laquelle il incombe d'assurer le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillement.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Le recours exceptionnel à l'incinération doit faire l'objet d'une demande de dérogation. Pour ne pas être en infraction, renseignez-vous sur la réglementation.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EN MAIRIE

Pour parler à un agent d'accueil/état civil, le répondeur vous invite à taper la touche 4. Si les agents d'accueil ne sont pas disponibles, merci de ne pas composer un numéro vous orientant vers un autre service mais de rappeler ultérieurement.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DEVANT DE PORTES, CANIVEAUX ET HAIES LE LONG DU DOMAINE PUBLIC

Arrêté municipal F 2020-272 (extraits)

Afin de préserver les bonnes relations entre voisins et le savoir-vivre ensemble, la municipalité rappelle portant sur la réglementation en vigueur, dont quelques extraits ci-dessous :

- *« Vu le règlement sanitaire départemental de la Charente-Maritime du 12 août 1982 modifié le 24 mai 1983 du et notamment son titre II « locaux d'habitation et assimilés » et plus particulièrement l'article 23 qui précise que les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté.*
- *Article 1. En dehors du nettoiement régulier de la voie publique effectué par la ville, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou représentants.*
- *Article 2. Le désherbage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.*
- *Article 6. Les propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons. »*

- De même, toujours dans un esprit de bien vivre ensemble, il apparait essentiel d'éviter les pollutions visuelles et gênes occasionnées par une végétation débordante.
- Enfin, dans le cas où les propriétaires ou leurs représentants négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune pourra faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires aux frais des propriétaires après mise en demeure restée sans effet.

SOLIDARITÉ

L'heure civique vous vient en aide

La commune de Saint-Palais-sur-Mer est adhérente du dispositif "L'heure civique" depuis 2022.

À ce jour, plus de 35 bénévoles se sont manifestés pour apporter leur aide. Ainsi, si vous avez besoin d'une aide ponctuelle, pour des actions et tâches raisonnables, contactez le CCAS qui vous mettra en relation selon les situations.

Contact : 05 46 23 56 53
ccas@stpalaissurmer.fr

CULTURE

Exposition photos du Platin

Depuis 2020, une mini exposition photos composée de 4 cadres installés en plein air est organisée chaque année sur la promenade plage du Platin.

Elle met à l'honneur les clichés de photographes publiés sur le réseau social Instagram.

Cette année, c'est fox_eyes17 qui a vu ses photos sélectionnées.

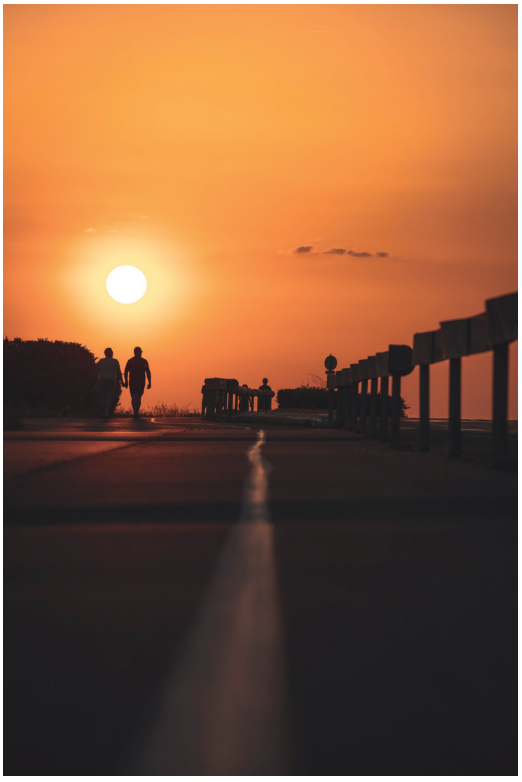

Des photos "nature" au lac

Le photo club Côte de Beauté, en collaboration avec la commune de Saint-Palais-sur-Mer, expose une série de photographies au parc Raymond Vignes sur le thème de la nature, de la biodiversité et des activités proposées au parc.

Vous y trouverez notamment des photos de la faune et de la flore. Libellule, rouge-gorge, chardonneret, écureuil... Pour apercevoir ces animaux, il faut que leur habitat soit préservé, ce qui est le cas au parc Raymond Vignes.

Cette exposition a été inaugurée lors de l'événement "Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature" le 25 mai dernier. Les photos seront renouvelées tous les ans ou tous les deux ans.

En conseil municipal

Séance du 11 avril 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Taux d'imposition 2024

→ Décide à l'unanimité de maintenir en 2024 les taux d'imposition au même niveau qu'en 2023, soit :

- taxe d'habitation : 10,19 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,07 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,78 %

Subventions aux associations

→ Décide à l'unanimité d'attribuer aux associations, au titre de l'exercice 2024, des subventions pour un montant total de 64 150 €.

Centre technique municipal / construction d'un bâtiment avec toiture en photovoltaïque / promesse de bail et prêt à usage

→ Décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de promesse de bail emphytéotique à intervenir entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la société Prosolia Génération France, sise 4 rue Longchamp à Paris (75116),
- d'approuver le projet de prêt à usage à intervenir entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la société Helexia Solar.

Plaine des sports du Gourbaud / acquisition parcelle AR149

→ Décide à l'unanimité d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section AR 149, d'une superficie de 1 765 m², sise lieu-dit « Le Gourbaud » au prix de 40 153,75 € dans le cadre de l'objectif poursuivi par la commune au titre de l'emplacement réservé n° 15.

CARA / mise à disposition de services nautisme scolaire / convention

→ Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de service entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la CARA.

Intervenants extérieurs pour activités nautiques / conventions

→ Décide à l'unanimité d'approuver les termes de ces conventions entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et les intervenants extérieurs (OYAT école de surf et Energy Sup) pour les activités nautiques de l'année 2024.

Vaux-sur-Mer / relais radio numérique / mise à disposition / convention

→ Décide à l'unanimité d'approuver la convention de mise à disposition d'un relais radio numérique, de son antenne et de son système de secours entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la commune de Vaux-sur-Mer pour une durée de trois ans.

Alma / capture, soins et recueil de chats errants / convention

→ Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'association Alma, dont le siège social est situé rue de la Chevaille à Saint-Augustin (17570), pour la capture, les soins et le recueil des chats errants sur l'espace public, pour une durée d'un an tacitement renouvelable dans la limite de trois ans (deux fois).

Atlantic animal service / capture d'animaux errants / avenant à la convention

→ Décide à l'unanimité d'approuver la modification des tarifs d'intervention de la société Atlantic animal service à compter du 1er mai 2024.

Protection sociale complémentaire santé / participation de la commune

→ Décide à l'unanimité de participer à hauteur de 12 € brut mensuel à la complémentaire santé pour les contrats et règlements labellisés. Cette participation est ouverte aux agents stagiaires, titulaires et contractuels de droit public sur emploi permanent.

L'intégralité des décisions est à retrouver sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr

Décryptage

URBANISME

Le règlement local de publicité : premier bilan

La commune de Saint-Palais-sur-Mer a lancé l'élaboration d'un règlement local de publicité (RLP) par délibération en conseil municipal du 21 septembre 2023. Pour cela, elle a fait appel à un cabinet spécialisé : Go Pub Conseil.

QU'EST-CE QU'UN RLP ?

C'est un document réglementaire permettant d'adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure au regard des caractéristiques d'un territoire. Dans ce RLP, il sera question de traiter les publicités, les préenseignes et les enseignes afin de préserver voire améliorer le cadre de vie et les paysages de la commune.

Publicité : votre dispositif ne se trouve pas sur l'unité foncière (la propriété) de votre activité.

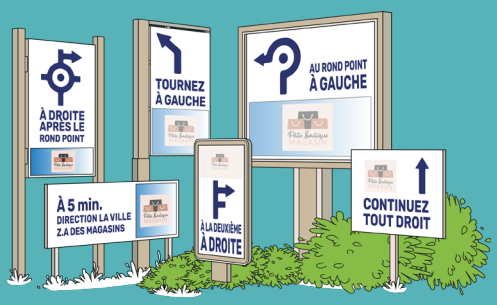

Enseigne : votre dispositif ne se trouve pas sur l'unité foncière (la propreté) de votre activité et son contenu comporte une indication de direction (fléchage ou autre).

Enseigne : votre dispositif se trouve sur l'unité foncière (la propriété) de votre activité et son contenu fait bien référence à votre activité.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU RLP ?

Soucieuse de préserver son cadre de vie et ses paysages, la commune de Saint-Palais-sur-Mer a inscrit les objectifs suivants pour l'élaboration de son RLP :

- Préserver, améliorer le cadre de vie et respecter les équilibres entre environnement et publicité afin de permettre la visibilité des entreprises ;
- Améliorer l'image de la commune en réduisant la pression publicitaire aux abords des entrées de ville, des zones d'activités économiques identifiées au PLU (périmètre de mixité fonctionnelle) et le long des axes routiers structurants tout en permettant aux professionnels de se signaler efficacement ;
- Adapter la réglementation nationale pour tenir compte du patrimoine bâti, paysager et naturel au sein du SPR en conservant l'attractivité et l'activité des commerces de proximité par l'utilisation d'une signalétique appropriée susceptible de ne pas dégrader l'harmonie architecturale du tissu urbain ;
- Encadrer l'évolution technologique de l'affichage publicitaire (dispositifs lumineux et notamment numériques) dans un souci de préservation de l'environnement et de développement durable (lutte contre la pollution visuelle excessive et les dispositifs énergivores en particulier) ;
- Favoriser une harmonie et une cohérence d'ensemble liée à une identité de la station balnéaire par l'élaboration d'une règlementation simple et lisible.

LE DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Un recensement des publicités, préenseignes et enseignes a été effectué sur la commune en janvier 2024. Ce recensement a permis d'établir le diagnostic de la publicité extérieure sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

1 Diagnostic en matière de publicité et préenseigne :

54 publicités et préenseignes recensées sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer

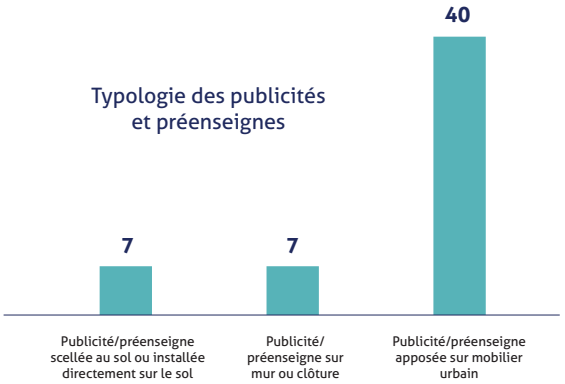

Bilan du diagnostic en matière de publicité et préenseigne :

- La publicité est principalement présente sous la forme de publicités apposées sur mobilier urbain d'un format de 2 m²
- Une faible présence des autres formes de publicités (scellées au sol, sur mur ou clôture)
- L'implantation des publicités et préenseignes principalement le long de l'axe composé de l'avenue de la Grande Côte et de l'avenue de Pontaillac avec un secteur de concentration de dispositifs publicitaires à l'entrée de ville depuis Vaux-sur-Mer
- Un grand nombre de dispositifs publicitaires situés en site patrimonial remarquable y compris sur mobilier urbain
- Quelques dispositifs de grand format relevés sur la commune
- L'absence de publicités numériques sur le territoire de Saint-Palais-sur-Mer
- Un certain nombre de dispositifs non conformes au code de l'environnement (en SPR, scellés au sol interdit, etc)

2 Diagnostic en matière d'enseignes :

Près de **350** enseignes recensées sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer (recensement non exhaustif)

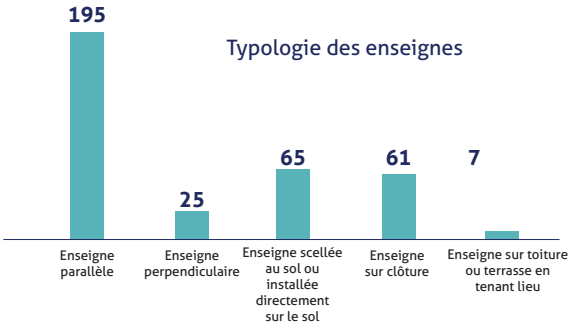

Bilan du diagnostic en matière d'enseignes :

- Dans le centre-ville, des enseignes principalement sur façade très diverses avec toutefois la présence d'enseignes qualitatives
- Des enseignes scellées au sol et sur clôture réparties sur tout le territoire mais peu sujettes à une surenchère de dispositifs et la faible présence de dispositifs de grand format
- Peu d'enseignes non conformes au code de l'environnement (dépassement du seuil de surface cumulée d'enseignes sur façade, + d'1 enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol de + d'1 m² par voie bordant l'activité, dépassement des limites du mur ou de l'égout du toit, etc)
- Des enseignes numériques encore peu présentes mais en développement y compris à l'intérieur des vitrines

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE RLP ?

Une première réunion publique pour présenter le diagnostic et les orientations du RLP a eu lieu le 17 juin 2024 à 18h30. Le travail sur les choix de règles et de zonages démarrera prochainement. Un deuxième temps de concertation sera organisé pour présenter le pré-projet de RLP et le soumettre aux avis de toutes personnes intéressées. Ce deuxième temps de concertation devrait se tenir à la rentrée 2024.

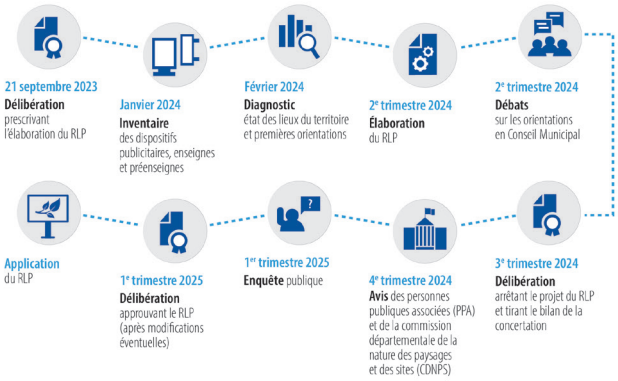

En perspective

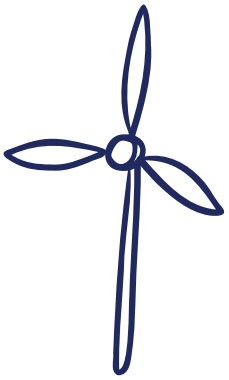

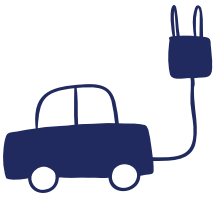

ENVIRONNEMENT / URBANISME

Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAenr)

La municipalité de Saint-Palais-sur-Mer, conformément à la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, travaille sur un projet de cartographie des zones pouvant recevoir des unités de production d'énergies renouvelables (ZAenr).

Toutes les communes de France sont concernées par cette loi, qui prévoit que les communes participent au repérage des lieux où "elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter" dans une logique de réduction des consommations. Il ne s'agit pas de projets, mais de zones potentielles d'implantation. La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés.

De quoi parle-t-on ?

- Une cartographie des secteurs propices aux énergies renouvelables
- Définis à partir des potentiels énergétiques locaux
- Par les communes après consultation des habitants
- Pour sécuriser les approvisionnements en énergie
- Tout en limitant les effets négatifs liés à l'implantation des installations

La loi du 10 mars 2023

Elle vise à :

- Faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour rattraper le retard de la France pris dans ce domaine
- Diviser par deux le temps de déploiement des projets Enr

Pourquoi cette loi ?

- Accroitre l'indépendance énergétique de la France
- Maitriser les coûts énergétiques pour les ménages et les entreprises
- Réduire les émissions de Gaz à effet de serre de la France

À Saint-Palais-sur-Mer

La commune a défini les zones suivantes :

- Énergie solaire - photovoltaïque en toiture : parcelles situées en zone U et AU du PLU
- Énergie solaire au sol (ombrières, parking) : parcelle cadastrée AH n° 844 (Super U) ainsi que toutes les parcelles sur lesquelles un parking de plus de 500m² d'emprise est implanté.
- Agrivoltaïsme : parcelles classées en zone A du PLU
- Biogaz – méthanisation : parcelle cadastrée section A n°2512 et 1084 (station d'épuration)
- Géothermie – réseau de chaleur – biomasse : parcelles situées en zone U et AU du PLU

Il est souhaité d'étudier le potentiel de récupération de chaleur des eaux usées sur la commune.

Le dossier complet est à retourner au service développement durable, sur rendez-vous au 05 46 23 56 86

Prochaines étapes

- Consultation publique à partir du 8 avril 2024 (site internet, registre mis à la disposition du public en mairie, publications...)
- Délibération en Conseil municipal le 6 juin 2024
- Débat au sein de la Cara
- Versement sur le site de l'État
- Attente du retour de l'État

La commune de Saint-Palais-sur-Mer prend à cœur ce projet puisqu'elle a déjà commencé à installer des panneaux photovoltaïques en auto-consommation sur ses bâtiments. La municipalité souhaite montrer l'exemple afin de développer plus d'énergies renouvelables sur la commune mises en place par les particuliers, les privés, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants.

Rencontre avec...

Jacques Rembert, 100 ans

UNE VIE CONSACRÉE AU CONCORDE

Jacques Rembert est né le 7 février 1924. Il vient de fêter ses 100 ans à la Résidence du Lac. À cette occasion, il a donné une conférence devant les résidents, en présence de sa famille, sur un sujet qui l'a passionné toute sa vie : le Concorde.

Jacques Rembert a commencé des études d'Arts et Métiers. Après 2 ans de prépa à Bordeaux, il a échoué au concours d'entrée. Il décide alors à 20 ans, en novembre 1944, de s'engager dans l'armée de l'air.

En 1948, il rentre à Air France. Il y restera pendant 40 ans...

Jacques Rembert a gravi les échelons. Il a commencé comme metteur au point (ouvrier qualifié) puis est passé chef d'équipe, contrôleur, agent technique qualifié et enfin agent technique principal en tant qu'instructeur Avionix (spécialisé sur les boites noires) pour le Concorde.

Il arrivait au travail à 6h pour préparer son cours au tableau, qu'il dispensait ensuite aux 400 mécaniciens d'escale. Il leur apprenait à diagnostiquer une panne avec les moyens électroniques de l'époque.

Il parle toujours avec enthousiasme et passion du métier qu'il a exercé. Comme il aime à le dire « *J'ai deux cœurs : celui de droite c'est le Concorde* ».

M. Rembert explique : « *Le Concorde était une révolution permanente. Le grand constructeur Dassault en 1955-56 a imaginé un avion supersonique. À cette époque, le titane n'existait pas encore. 7 années ont été nécessaires pour concevoir cet avion car il a fallu inventer et fabriquer des machines-outils spécifiques. Il devait être conçu pour voler dans des atmosphères raréfiées par des températures pouvant atteindre jusqu'à moins 59 degrés maximum à des altitudes de 16 000 à 18 000 mètres* ».

Il évoque également le coût exorbitant du Concorde. En effet, les machines formaient les pièces de l'avion à partir de poutres de métal. Une fois les pièces effectuées, il y avait 90 % de déchets de métal ce qui coûtait extrêmement cher.

Le 1er Concorde fut créé en 1962.

M. Rembert se souvient, admiratif, de l'ingéniosité qu'il a fallu pour rendre le Concorde encore plus efficient. Ainsi il raconte : « *Quand le Concorde franchit le mur du son, il prend une position piquée, ce qui entraîne une traînée donc une consommation importante de carburant. L'avion contenait 80 tonnes de kérosène. Afin de minimiser cette consommation, les ingénieurs ont imaginé un système pour transférer en vol le carburant de l'avant vers l'arrière en le faisant passer au-dessus des voyageurs* ».

« *Grâce à mon travail, j'ai eu la chance d'aller dans 23 pays. Une ville que j'ai particulièrement appréciée est Kansas City, dans le Missouri* ». Son épouse l'accompagnait, pour son plus grand bonheur, sur certaines missions de 5 jours (plusieurs fois à Londres, Bruxelles, Rome, Athènes et une fois à Rio). « *J'ai effectué mon dernier vol en 2003* ».

La retraite venue, Jacques et son épouse se sont installés à Montfort-en-Chalosse dans les Landes (40) où ils avaient acheté une maison quelques années auparavant. Puis ils ont décidé de venir s'installer en Charente-Maritime. « *Enfant, je venais avec ma grand-mère à Royan. Je garde de très bons souvenirs du climat et de l'ambiance de l'époque* ». Après quelques années passées avec son épouse dans une résidence pour seniors à Saint-Sulpice de Royan, il déménage à Saint-Palais-sur-Mer à la Résidence du Lac où il vit depuis 2 ans.

Pour conclure, Jacques Rembert ajoute : « *Je suis curieux de tout, encore aujourd'hui. D'ailleurs, le principal conseil que j'ai donné à mon arrière-petite-fille de 17 ans est : sois curieuse toute ta vie* ».

Quoi de neuf dans l'agglo

EMPLOI

1 toit pour 1 emploi : héberger un saisonnier chez soi

Le logement saisonnier constitue un défi majeur pour de nombreux travailleurs, en particulier en période touristique où la rareté et le coût élevé des logements peuvent conduire à des solutions précaires. Pour répondre à ce besoin croissant, la Mission locale a mis en place un dispositif visant à faciliter l'accueil des saisonniers.

Ce dispositif, piloté par la Mission locale en collaboration avec l'office de tourisme communautaire Royan Atlantique, invite les propriétaires à mettre à disposition des chambres vacantes au sein de leur résidence principale. Les caractéristiques de ces chambres incluent une surface minimale de 9m², un accès à une salle de bain, un WC et un partage des espaces communs avec le propriétaire comme la cuisine par exemple.

En échange de cette mise à disposition, les propriétaires bénéficient d'avantages, notamment financiers par le biais d'un tarif de location adapté et contribuent à l'attractivité touristique locale et au renforcement du lien social.

L'implication des employeurs est également essentielle, ces derniers devant se porter garants moraux et financiers pour leurs salariés saisonniers.

Ce dispositif représente une solution gagnant-gagnant, offrant un hébergement sûr et abordable aux travailleurs saisonniers tout en dynamisant l'économie et le lien social local.

Renseignements :
Office de tourisme communautaire : 05 46 08 17 27
Mission locale : 07 72 50 13 12

ENVIRONNEMENT

Guide pratique "prévention & tri des déchets"

Des questions sur la gestion de vos déchets ?

Afin de vous accompagner au quotidien dans vos gestes de réduction et de tri des déchets, un nouveau guide a été créé par la Cara en concertation avec les partenaires du programme de prévention des déchets.

Ce guide est consultable et téléchargeable sur le site de la Cara, dans l'espace réservé à la gestion des déchets : www.agglo-royan.fr/dechets-menagers

Chacun pourra y trouver un rappel des consignes de tri pour les emballages ménagers, le verre ou le textile.

Ce document détaille aussi tout ce que l'on peut apporter ou pas en déchèterie ou ce que l'on peut mettre dans un composteur.

Il apporte enfin quelques conseils et astuces pour moins jeter, de la lutte contre le gaspillage au choix de la seconde main.

Toutes les informations sur la gestion des déchets sont également consultables :

- **sur le site de la Cara www.agglo-royan.fr**
- **sur la page Facebook "Prévention des déchets Royan Atlantique"**
- **et sur l'application gratuite Montri www.agglo-royan.montri.fr**

Zoom *sur...*

Initiation à la pratique du break dance, discipline olympique, place du Commerce, été 2023

Un été olympique à Saint-Palais-sur-Mer

Les Jeux Olympiques arrivent !
Ils se dérouleront à Paris du 26 juillet au 11 août,
suivis des Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre.

C'est dans cette dynamique que notre commune est engagée depuis 2021 avec le label "Terre de Jeux 2024", proposant de nombreuses actions visant à promouvoir la pratique du sport sous toutes ses formes. Cet été, des initiations et animations sportives seront proposées aux Saint-Palaisiens et aux vacanciers pour profiter tous ensemble de cette belle fête. Mais le sport constitue également un socle de valeurs essentielles au bien-vivre ensemble et participe pleinement à la vie municipale tout au long de l'année à travers les nombreux événements, associations et équipements présents sur la commune.

Zoom sur...

Saint-Palais fête les Jeux

La ville de Saint-Palais-sur-Mer se met à l'heure des Jeux Olympiques pendant trois semaines et vibrera à travers de nombreuses animations.

INITIATIONS SPORTS OLYMPIQUES
PLACE DU COMMERCE

En collaboration avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) de la Charente-Maritime, le service événementiel de la commune organise des animations gratuites de découverte d'un sport olympique : escalade, escrime, skate, break dance, beach-volley...

L'occasion pour le public de découvrir et s'essayer à ces pratiques sportives encadrées par des moniteurs agréés.

Du 25 juillet au 13 août de 10h30 à 12h30

ANIMATIONS "SPORT BIEN-ÊTRE"
PLAGE DE LA GRANDE CÔTE

Tous les matins en semaine, la Grande Côte devient un terrain de jeu exceptionnel, accueillant différentes activités sportives : marche nordique, aquatique, renforcement musculaire, gym douce, fitness... L'occasion de bien commencer sa journée, en forme et de bonne humeur !

Une animation organisée depuis 2017, d'abord avec l'association des commerçants puis aujourd'hui avec le comité départemental olympique et sportif de Charente-Maritime.

Du 15 juillet au 23 août 2024
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 10h30

EXPOSITION ET RETRANSMISSION DES JEUX OLYMPIQUES
SALLE DES FÊTES

Comme en 2020 lors des Jeux de Tokyo, la ville retransmettra sur écran géant, dans la salle des fêtes, les épreuves olympiques du 26 juillet au 11 août. L'occasion de vibrer au rythme des Jeux pendant vos vacances, les pieds (presque) dans le sable !

De plus, une exposition exceptionnelle de 100 photos est installée dans la salle des fêtes. Des photos prises par le photo club de Saint-Palais, témoignage de l'activité sportive sur la commune à travers notamment ses associations et ses événements. Des peintures de l'association "La Palette" seront également exposées.

Du 26 juillet au 11 août de 10h à 12h et de 14h à 18h

Les grands événements sportifs organisés sur la commune cet été

LE ROYAN HORSE CLUB AU MAINE GAUDIN - CSI *** ET **

Du 26 au 30 juin et du 2 au 7 juillet 2024

Le centre équestre du Maine Gaudin organise un concours de saut international, de niveau CSI ***, du 26 au 30 juin 2024 puis ** du 2 au 7 juillet. Une compétition de premier plan qui renoue avec la tradition du jumping *** d'antan.

Grâce à ses infrastructures haut de gamme, le Royan Horse Club organise une vingtaine de compétitions nationales et internationales de sauts d'obstacles, chaque année très prisées par les cavaliers de haut niveau. La qualité des sols, des hébergements pour les chevaux et de la restauration font de ce site un lieu incontournable pour les compétiteurs.

Le centre équestre accueille également régulièrement des cavaliers de haut niveau en stage, profitant ainsi d'un cadre idéal.

LE MASTER DE BEACH-VOLLEY DE NAUZAN

Les 3 et 4 août 2024

Les vainqueurs 2023 sur le podium "Terre de Jeux"

Qui dit plage de Nauzan dit terre historique de beach-volley. Dans les années 30, garçons et filles jouaient déjà sur notre plage au gré des marées. Depuis, la tradition s'est perpétuée au point d'accueillir depuis 2022 le Master de Nauzan, co-organisé avec les "Pirates" du Royan Atlantique Volley-Ball et la commune voisine de Vaux-sur-Mer dans le cadre de la "Tournée des plages".

L'OPEN 17 - TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS

Du 1er au 8 septembre 2024

5e édition de l'unique tournoi international de tennis féminin de Charente-Maritime. Fort du succès de ses quatre premières éditions, le tennis club de Saint-Palais-sur-Mer et la ville de Saint-Palais-sur-Mer ont souhaité reconduire la manifestation avec un "prize-money" à 50.000 $, garantissant un plateau encore plus élevé (W50).

Au total, ce sont 64 joueuses professionnelles, d'une quinzaine de nationalités et situées entre la 100e et la 400e place mondiale, qui se rendront sur la Côte de Beauté et tenteront de remporter le titre ainsi que les points WTA (Women's Tennis Association) comptant pour le classement mondial. Un événement faisant partie du calendrier de l'ITF World Tennis Tour.

La lauréate de l'édition 2023 : la bulgare Gergana Topalova, 293e joueuse mondiale

Zoom sur...

Les J.O. à l'école

DES OLYMPIADES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Vendredi 29 mars, le groupe scolaire Lucien Robin, labellisé "Génération 2024", a organisé une rencontre interclasses, avec également l'école de Vaux-sur-Mer.

Au total, plus de 160 écoliers ont découvert les disciplines suivantes au travers de 8 ateliers thématiques : escrime, boxe, flying disc, danse, biathlon, hockey, break dance et sauvetage. Au préalable, ils ont pu vivre une cérémonie d'ouverture avec drapeaux et tour d'honneur !

Label Génération 2024, c'est quoi ?

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, tous les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux Olympiques. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

PROGRAMME SPORTIF AU CENTRE DE LOISIRS

Les enfants du centre de loisirs municipal ne seront pas en reste puisqu'ils pourront s'initier à de nombreuses activités sportives et notamment au char à voile et à l'équitation (poney). Ils participeront également à une grande journée Olympiades inter-centres, avec 6 ou 7 centres de loisirs voisins rassemblant une centaine d'enfants. Un grand moment de sport et de partage en perspective !

Terre de Jeux depuis 2021

2021

Labélisation "TERRE DE JEUX 2024"

ÉTÉ 2021

"TERRE DE JEUX DE TOKYO À PARIS"
- Animations sportives
- Village des Jeux
- Retransmissions live
- Passage des rêves

Sites en scène

2021 - 2024
- Initiations sportives
- Animation sport bien-être
- Animations scolaires
- Soutien aux grands événements

ÉTÉ 2024

"SAINT-PALAIS FÊTE LES JEUX"
- Initiations sportives
- Animation sport bien-être
- Retransmissions live
- Animations scolaires
- Soutien aux grands événements

2025 - 2030

TROIS QUESTIONS À...

Jeanne Fettu

Adjointe au maire chargée
des sports et de la vie associative

Comment la ville s'organise-t-elle pour profiter pleinement des Jeux Olympiques cet été ?

Notre commune est labellisée "Terre de Jeux 2024" depuis 4 ans déjà, témoignant de notre engagement autour de cet événement international mais aussi et surtout autour de la promotion des pratiques sportives, quelles que soient leur niveau. Nous sommes donc impatients de voir les JO se dérouler dans notre pays cet été et de profiter des meilleurs athlètes de la planète.

À Saint-Palais, nous organiserons, durant cette période, des initiations gratuites à des sports olympiques sur la place du Commerce et nous diffuserons les Jeux dans la salle des fêtes pour pouvoir partager tous ensemble cet événement. Nous reconduisons aussi les activités récurrentes, comme les séances de sport bien-être sur la plage de la Grande Côte et soutenons à nouveau nos événements sportifs estivaux : le master de beach-volley à Nauzan et l'Open 17. L'école primaire a également été impliquée tout au long de l'année pour préparer nos jeunes à cette fête du sport.

Plus globalement, quelle est la place de la pratique sportive sur la commune ?

Avec nos nombreux équipements sportifs et de loisirs, la ville permet d'offrir aux Saint-Palaisiens, et à nos vacanciers, des conditions idéales pour mener une activité physique régulière tout au long de l'année, et même pendant les vacances. Mais encore faut-il les entretenir : nous avons cette année, par exemple, réalisé des travaux d'aménagement au stade annexe, l'année dernière dans les courts couverts au tennis, etc.

Le sport, sans parler des bienfaits qu'il a sur la santé, crée du lien, de l'échange et du respect, valeurs que l'on cherche à préserver et à développer sur la commune. Il participe également à l'animation de la ville et à son rayonnement sur le territoire.

Comment la mairie soutient-elle les associations sportives saint-palaisiennes ?

C'est simple, la ville soutient toutes les associations sportives sur la commune, que ce soit par l'intermédiaire des subventions annuelles accordées mais aussi par l'accompagnement à l'organisation des manifestations. Nous soutenons également l'élite sportive du pays royannais avec le club des « Pirates » qui évolue en Pro B en volley-ball et qui est en train d'écrire une très belle histoire sportive sur le territoire. Les joueurs étaient d'ailleurs avec nous sur la plage du Bureau le 30 mars dernier pour des ateliers d'initiations.

LE SPORT *en chiffres sur la commune*

23 équipements :

- 2 stades
- 1 centre nautique municipal
- 8 terrains de tennis (dont 3 couverts)
- 2 boulodromes
- 2 aires de jeux
- 1 salle omnisports (Dominique Rocheteau)
- 1 dojo
- 1 skate park
- 1 city stade
- 1 parcours santé (au lac)
- 1 golf
- 1 centre équestre
- 1 terrain de padel
- Mais aussi : 5 plages et 1 lac

7 événements sportifs majeurs :

Master de Nauzan beachvolley, Open17 de tennis, Course du Pont du Diable, Trail Sable et forêt, tournoi de tennis de table, CSIO ***, rallye Dunes et Marais...

27 associations sportives

La liste détaillée de toutes les associations sportives est à retrouver dans l'annuaire des associations, disponible en mairie ou sur le site www.stpalaissurmer.fr
→ Annuaire des associations.

1500 adhérents ou licenciés (environ)

Les associations sportives sur la commune

Amitié Sport Loisirs (300 adhérents), le Tennis club (280), Saint-Palais Sport Football (250), l'association tennis de table 17 (180 licenciés), l'Athlétique Club de Saint-Palais (100)... mais aussi le billard, la danse, le judo, la pétanque, le vélo, la voile, l'aïkido, le badminton... nous comptons au total 27 associations sportives sur la commune. Leur dynamisme est toujours aussi palpable et essentiel pour Saint-Palais-sur-Mer ! L'équipe municipale tient à les remercier de cet engouement et de leur participation à la vie de la commune.

Un peu d'histoire

HISTOIRE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS (3/3)

Épisode 3 La naissance de la Maison des associations

Par Stéphane Magrenon, conseiller municipal délégué au patrimoine et au littoral

Entre 1914 et 1992, la parcelle qu'occupe actuellement la Maison des associations fut dédiée à l'éducation. La première initiative en revient à l'abbé Molinier qui y créa une école libre pour jeunes filles. Par la suite, la municipalité y aménagea l'école du Bureau (1928) puis les bâtiments scolaires Émile Roux (1954). Désirant regrouper les écoles de Courlay et du Bureau, la commune fait construire le groupe scolaire Lucien Robin entre 1990 et 1992. Dès lors, les bâtiments désaffectés de l'ancienne école Émile Roux sont réhabilités entre 1997 et 2000 pour former l'actuelle Maison des associations. Ce site présente un caractère architectural et patrimonial varié.

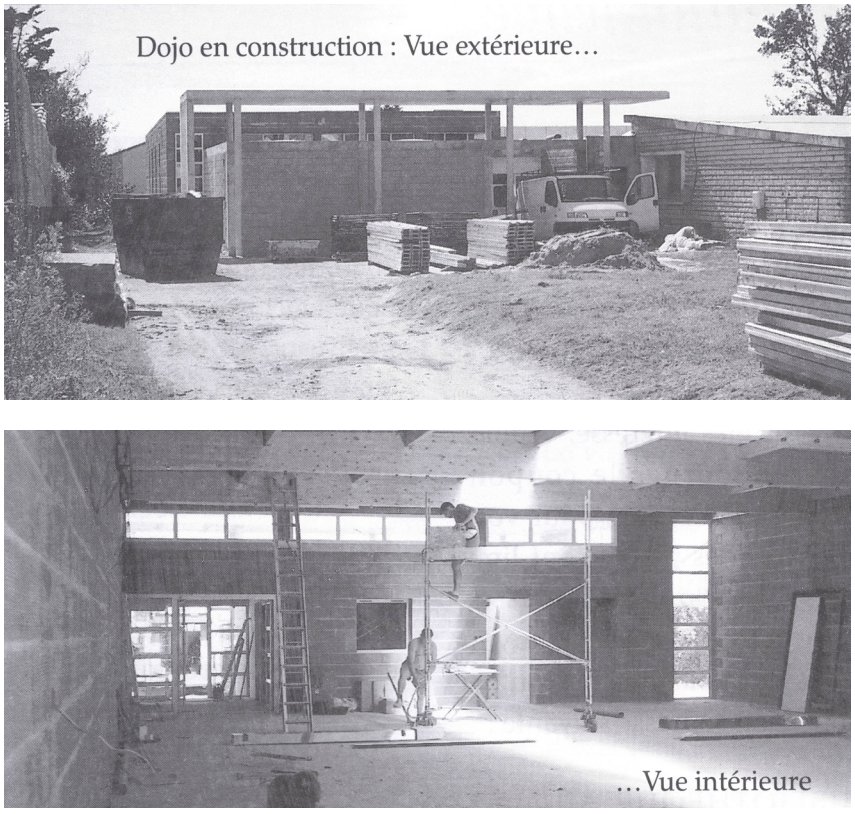

Construction du Dojo (Reflet du 1er octobre 2000)

1997-2000

Des travaux de réhabilitation sont engagés aux anciennes écoles

Le groupe scolaire Émile Roux ferme définitivement ses portes en 1992. L'actuelle école au toit bleu regroupe, à compter de cette date, les écoles de Courlay et du Bureau. Dès lors, la municipalité s'interroge sur la destination potentielle de ces immeubles et décide finalement de les mettre à la disposition des associations. Néanmoins, une réhabilitation des locaux s'avère nécessaire pour les rendre fonctionnels.

Les premiers travaux effectués par les services techniques de la mairie débutent en 1997. Ils concernent le bâtiment de l'ancienne école maternelle avec l'aménagement, entre autres, d'une salle de billard de 100 m². Les associations Océan Sports Danses, les Palaidians et le Club des Amis viendront compléter l'occupation des différentes salles lorsque les travaux successifs prendront fin en 2000.

À la fin de l'année 1997, il est également décidé de transformer les préaux couverts de l'école primaire en salle de tennis de table. L'emplacement va donc être fermé et engendrer des travaux divers (maçonnerie, cloisons, plomberie, électricité, peinture) qui s'achèveront en avril 1998 pour un montant total de 86 575 FF. Dans la foulée, toujours en 1998, les élus décident de requalifier l'aile ouest

de l'ancienne école et de mettre à disposition du tissu associatif cinq nouveaux espaces. À l'époque ils sont attribués à la Croix-Rouge, aux radios amateurs, au Vélo Club et à l'Athlétique Club. Le cinquième est destiné à devenir une salle de réunion. Enfin, en 1999, trois locaux supplémentaires seront créés cette fois sur l'aile est du bâtiment. Ils serviront de "refuge" aux écuries Augias, au Comité de jumelage et aux adeptes du modélisme. En 2000 et 2001, la création de la maison des associations se poursuit avec le chantier des aménagements extérieurs, notamment la mise en place du parking et des espaces végétalisés.

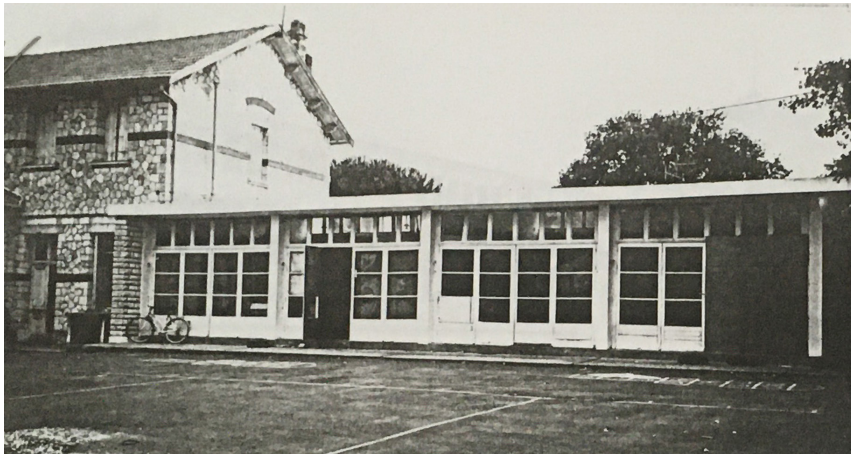

Situation avant travaux 1997, Archives municipales

Ancienne école maternelle suite aux travaux de réhabilitation des années 1997-2000

Vue sur le Dojo construit en 2000

2000-2003

La construction du dojo municipal et l'aménagement du logement des saisonniers

Au-delà des réhabilitations effectuées de 1997 à 2000, la municipalité lance le 17 mars 2000, un appel d'offres pour la construction d'un dojo municipal. Celle-ci s'achève en novembre de la même année.

Pour finir, le 18 décembre 2002, le conseil municipal vote une délibération où il prend en considération la difficulté de trouver des logements pour le personnel saisonnier. Dans cette optique, il estime nécessaire de réaménager l'ancien logement du directeur de l'école primaire. Le montant des travaux s'élèvera à 110 000 euros et la fin du chantier interviendra en mai 2003. L'ensemble des salles seront baptisées du nom de navigateurs célèbres également en 2003.

Logement saisonnier
façade rue des Ecoles réhabilité en 2003

Bibliographie :

Journal municipal Reflet 1998-2003 : numéros 25, 27, 34, 37, 42, 44, 50, 54 et mars 2003
Archives municipales de Saint-Palais-sur-Mer
Histoire de Saint-Palais-sur-Mer (1826-1939) : naissance et histoire d'une station balnéaire, Stéphane Magrenon, 2013, Keïmola
Histoire de Saint-Palais-sur-Mer (1939-1945) : dans la tourmente, Stéphane Magrenon, 2019, Keïmola

Conservatoire

La rentrée

Reprise des cours : lundi 9 septembre

Inscriptions : du 21 août au 11 septembre, les lundis de 16h30 à 18h45 et les mercredis de 10h à 11h45 et de 14h à 18h.

Réunion de rentrée et rencontre avec les professeurs : jeudi 5 septembre à 17h30 dans l'auditorium.

Informations et renseignements
Tél : 05 46 23 49 26
Mail : conservatoire@stpalaissurmer.fr
Site : conservatoire.stpalaissurmer.fr

Culture

L'actualité du centre culturel Boris Vian : médiathèque et conservatoire de musique et de danse.

Médiathèque

Scènes de poche

Les 17 et 24 juillet à 10h30

Marguerite Pouch, de la compagnie du Fil de l'Ancre, contera, dans les jardins du centre culturel. **Gratuit**

COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

"La langue des choses cachées", Cécile Coulon

Qui n'a pas éprouvé ce sentiment un jour, cette sensation de dissonance entre ce qui est dit et ce qui est ressenti, comme une compréhension floue des non-dits, bien plus authentiques que les mots prononcés ?

Parfois, il suffit de très peu de choses, une manière de jouer avec ses mains, de se tenir, de parler différemment, un léger changement dans le regard. Ces éléments sont impossibles à prouver, mais nous en ressentons la présence, surtout lorsqu'ils touchent à nos histoires familiales intimes, comme si un sixième sens était en jeu. Une voix plus instinctive en nous, plus empathique, une intuition fugace... Ces secrets sont au cœur du sublime dernier roman de Cécile Coulon.

Avec un sens aigu de la poésie, Cécile Coulon invite à un voyage au cœur des non-dits qui nous constituent. Elle effleure les douleurs cachées, les drames qui se répercutent parfois sur des générations, scellés par les secrets de famille.

Il s'agit d'un conte, les personnages n'ont pas de nom et l'époque est indéterminée. Cette histoire pourrait se dérouler aujourd'hui ou il y a des centaines d'années, peu importe. On y trouve la Mère, le Fils, le prêtre, l'enfant, l'homme aux épaules rouges et la femme aux yeux verts...

Cécile Coulon explore dans La langue cachée des choses la force poétique de la nature et la noirceur des hommes. Elle est l'autrice de Une bête au Paradis, Prix littéraire du Monde, Trois saisons d'orage, prix des Libraires, et du recueil de poèmes Les Ronces, prix Apollinaire.

Avec "La Langue des choses cachées", ses talents de romancière et de poétesse se mêlent dans une œuvre littéraire exceptionnelle. Une grande expérience de lecture !

Et si on sortait ?

LE GUIDE DES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ !

Les communes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer proposent le guide "À l'Affiche" pour découvrir le programme des animations de cet été. Vivons ensemble la diversité culturelle !

Toutes les informations sont regroupées dans ce guide événementiel et culturel, disponible en mairie, dans les bureaux d'information touristique et sur les sites internet de nos villes.

DU 6 AVRIL AU 3 NOVEMBRE

Temps fort

Exposition "Jackie, l'Amérique des Kennedy"

14h-19h30
Maison des Douanes
Entrée 2 €, gratuit -16 ans

DU 17 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Temps fort

Exposition d'art "Textures vibrantes"

Sculptures de Jürgen Lingl et peintures de Marlene Tyroller.
Plus d'infos page 38

10h30-12h30 et 16h-19h (sauf le mardi)
Vieux clocher
Entrée 2 €, gratuit -16 ans

DU 22 JUILLET AU 23 AOÛT

Animation "Sport et bien-être"

Réveil musculaire, marche nordique ou aquatique, fitness...
Plus d'infos page 26

Du lundi au vendredi
9h30-10h30
Plage de la Grande Côte
Gratuit, inscription sur place

VISITES GUIDÉES

ROYAN ATLANTIQUE

(Re)découvrez un lieu et une histoire uniques grâce aux visites guidées et commentées.

BALADE COMMENTÉE "SUR LE SENTIER DES DOUANIERS"*
Les mardis à 10h
(du 9 juillet au 17 septembre)

MURDER PARTY*
Les mercredis à 17h
(du 10 juillet au 28 août)

SAINT-PALAIS-SUR-MER RACONTÉ PAR AUGUSTINE*
Les vendredis à 10h
(du 19 juillet au 23 août)

HISTOIRES ET LÉGENDES AU CLAIR DE LUNE
Les lundis à 21h15
(15 juillet - 5 et 19 août)

Réservation sur : escapades-royannaises.fr ou à l'office de tourisme
Infos au 06 21 67 87 65

Sur réservation à l'office de tourisme
Infos au 05 46 08 21 00
www.royanatlantique.fr/visites-guidees

Et si on sortait ?

JUILLET

LUNDI 1ER JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 2 JUILLET

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 3 ET JEUDI 4 JUILLET

CIRQUE "KIPROKOLLECTIF"
Spectacle "post-scriptum" : acrobaties, jonglage, trapèze...
Par la compagnie de cirque "Le Lido" de Toulouse.

Mercredi à 16h30
Jeudi à 21h
Place de l'Océan
Gratuit

VENDREDI 5 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit
Place de l'Océan

DIMANCHE 7 JUILLET

GUIGNOL FURLAN

18h
Place du marché
Payant sur place

LES CONCERTS DU CONCIÉ
Bières en live #2
3 groupes, 6 brasseurs, 3 food trucks
Esplanade du Concié
Participation libre
Plus d'infos page 39

LUNDI 8 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 9 JUILLET

CONCOURS DE CHÂTEAUX DE SABLE
"Résistance à la mer"

14h30
Inscription sur place

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 10 JUILLET

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous

18h
Salle omnisports
7 €

JEUDI 11 JUILLET

CHILL PARTY
Transats, musique, food truck, coucher de soleil

19h-22h30
Promenade du Platin
Gratuit

VENDREDI 12 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit
Place de l'Océan

SAMEDI 13 JUILLET

PICO LE CLOWN

20h30
Place de l'Océan
Payant sur place

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUILLET

SALON DES MINÉRAUX FOSSILES, BIJOUX DE CRÉATEURS
Organisé par l'association Univers minéraux

9h30-19h
Salle des fêtes

DIMANCHE 14 JUILLET

SOIRÉE DANSANTE ET DÎNER CHARENTAIS
Par Saint-Palais sport football

19h à minuit
Parc Raymond Vignes
20 € - 15 € moins de 14 ans
Inscription au 06 63 56 26 48

DU 15 AU 19 JUILLET

ANIMATION "SPORT ET BIEN-ÊTRE"
Réveil musculaire, fitness...

9h30-10h30
Plage de la Grande Côte
Gratuit, inscription sur place

LUNDI 15 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 16 JUILLET

LES BOUQUINISTES
Trésors d'objets et livres anciens

9h-19h
Place de l'Océan

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

ZANZIBAR DÉBOULE
Spectacle de cirque/humour

21h30
Place de l'Océan
Gratuit

MERCREDI 17 JUILLET

LES SCÈNES DE POCHE

10h30
Jardins du centre culturel
Gratuit

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous

18h
Salle omnisports
7 €

MERCREDI 17 JUILLET

COMPAGNIE DIABOLAS
Spectacle burlesque

21h30
Place de l'Océan
Gratuit

JEUDI 18 JUILLET

SAINT-PALAIS PARADE
Sites en scène
"The whale street"
Déambulation avec danse, cirque, musique live et pyrotechnie.

22h à minuit
Centre-ville
Gratuit
Plus d'infos page 39

VENDREDI 19 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit
Place de l'Océan

BAKI, DANSEUR HIP-HOP

21h30
Place du Commerce
Gratuit

SAMEDI 20 JUILLET

PICO LE CLOWN

20h30
Place de l'Océan
Payant sur place

JUILLET

DIMANCHE 21 JUILLET

LES CONCERTS DU CONCIÉ Temps fort
Concerts, food truck, coucher de soleil

19h30
Bhatic (chanson française)

21h30
Koko Loko (afro jazz)

19h à minuit
Esplanade du Concié
Plus d'infos page 39

LUNDI 22 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit
Place de l'Océan

CIRQUE STAR CIRCUS

19h
Place du marché
Entrée 10 €, gratuit - 2 ans

DU 23 AU 25 JUILLET

FESTIVAL DES JEUX

17h à 23h
Place de l'Océan
Gratuit

MARDI 23 JUILLET

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 24 JUILLET

LES SCÈNES DE POCHE

10h30
Médiathèque
Gratuit

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous

18h
Salle omnisports
7 €

JEUDI 25 JUILLET

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Escrime

10h30-12h30
Place du Commerce
Gratuit

UN VIOLON SUR LA VILLE Temps fort
Les danseurs de l'Opéra de Paris ponctueront la musique du pianiste François Lambret

19h
Golf Royan/Maine Gaudin
Participation 5 €
Infos 05 46 39 27 87
www.violonsurlesable.com

CHILL PARTY
Transats, musique, coucher de soleil

19h-22h30
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit

DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT

EXPO PHOTO "LE SPORT À SAINT-PALAIS"
par le club photo et peintures par "La Palette".

RETRANSMISSION DES J.O. PARIS 2024 SUR ÉCRAN GÉANT

10h-12h et 14h-18h
Salle des fêtes

VENDREDI 26 JUILLET

MARCHÉ D'ART

17h-minuit
Place de l'Océan

DIMANCHE 28 JUILLET

BROCANTE DES POMPIERS

8h à 18h
Parc Raymond Vignes
Contact : 06 72 53 08 88

DIMANCHE 28 JUILLET

GUIGNOL FURLAN

18h
Place du marché
Payant sur place

LES CONCERTS DU CONCIÉ Temps fort
Jam session
40 musiciens se retrouvent pour interpréter des standards.
Par l'association Tous au Jus.

18h à minuit
Esplanade du Concié
Gratuit
Buvette et petite restauration sur place
Plus d'infos page 39

LUNDI 29 JUILLET

MARCHÉ DU TERROIR

15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 30 JUILLET

LES MARDIS DES BOUQUINISTES
Trésors d'objets et livres anciens

9h-19h
Place de l'Océan

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Beach volley

10h30-12h30
Plage du Bureau
Gratuit

MARCHÉ NOCTURNE

20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

SPECTACLE CLOWNESQUE
"L'amour et vous" par M. Etchetera

21h30
Place de l'Océan
Gratuit

MERCREDI 31 JUILLET

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Beach volley

10h30-12h30
Plage du Bureau
Gratuit

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous

18h
Salle omnisports
7 €

CONCERT LE BISCUIT
Répertoire 60's-90's.
Soul, funk, hip-hop

21h
Place de l'Océan

FEU D'ARTIFICE

22h45
Plage du Bureau

Vaux-sur-Mer

MARDI 16 JUILLET

JOURNÉE DE CLASSIQUES

11h, 17h30, 18h30 et 21h
Concerts dans la ville
Gratuit

Et si on sortait ?

AOÛT

JEUDI 1ER AOÛT

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Beach-volley
10h30-12h30
Plage du Bureau
Gratuit

CHILL PARTY
Transats, musique, coucher de soleil
19h-22h30
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit

SPECTACLE CLOWNESQUE
"L'amour et vous"
par M. Etchetera
21h30
Place de l'Océan
Gratuit

VENDREDI 2 AOÛT

MARCHÉ D'ART
17h-minuit
Place de l'Océan

BAKI, DANSEUR HIP-HOP
21h30
Place du Commerce
Gratuit

SAMEDI 3 AOÛT

MASTER DE NAUZAN
Volley-ball 3x3 en présence de joueurs professionnels
Temps fort
10h à 18h
Plage de Nauzan
Plus d'infos page 27

PICO LE CLOWN
20h30
Place de l'Océan
Payant sur place

DIMANCHE 4 AOÛT

MASTER DE NAUZAN
Volley-ball 3x3 en présence de joueurs professionnels
10h à 18h
Plage de Nauzan

DIMANCHE 4 AOÛT

LES CONCERTS DU CONCIÉ
Temps fort
Concerts, food truck, coucher de soleil
19h30 Yadémo (rock festif)
21h30 Jeanette Berger (soul intemporelle)
19h à minuit
Esplanade du Concié
Plus d'infos page 39

ZANZIBAR DÉBOULE
Spectacle de cirque/ humour
21h30
Place de l'Océan
Gratuit

LUNDI 5 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR
15h-minuit
Place de l'Océan

DU 6 AU 8 AOÛT

FESTIVAL DES JEUX
Des dizaines de jeux en libre accès
17h à 23h
Place de l'Océan
Gratuit

MARDI 6 AOÛT

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Skate-board
10h30-12h30
Place du Commerce
Gratuit

CIRQUE STAR CIRCUS
19h
Place du marché
Billetterie sur place

MARCHÉ NOCTURNE
20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 7 AOÛT

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Escalade
10h30-12h30
Place du Commerce
Gratuit

MERCREDI 7 AOÛT

LES SCÈNES DE POCHE
10h30
Médiathèque
Gratuit

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous
18h
Salle omnisport
7 €

SPECTACLE BURLESQUE
Par la compagnie Diabolas
21h30
Place du Commerce
Gratuit

JEUDI 8 AOÛT

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Break dance
10h30-12h30
Place du Commerce
Gratuit

CHILL PARTY
Transats, musique, coucher de soleil
19h-22h30
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit

VENDREDI 9 AOÛT

MARCHÉ D'ART
17h-minuit
Place de l'Océan

REPAS CHARENTAIS
Eclade ou sardinade
Par Saint-Palais sport football
19h à minuit
Stade municipal
20€ - 15€ moins 14 ans
Réservation au 06 63 56 26 48

BAKI, DANSEUR HIP-HOP
21h30
Place du Commerce

DIMANCHE 11 AOÛT

GUIGNOL FURLAN
18h
Place du marché
Billetterie sur place

LES CONCERTS DU CONCIÉ
Temps fort
Concerts, food truck, coucher de soleil
19h30 Skivers (rock garage)
21h30 The Soulphoenixs (funk, électro)
19h à minuit
Esplanade du Concié
Plus d'infos page 39

SPECTACLE BURLESQUE
Par Madame Flèche
21h30
Place de l'Océan

DU 12 AU 16 AOÛT

ANIMATION "SPORT ET BIEN-ÊTRE"
Réveil musculaire, fitness...
9h30-10h30
Plage de la Grande Côte
Gratuit, inscription sur place

LUNDI 12 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR
15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 13 AOÛT

LES MARDIS DES BOUQUINISTES
Trésors d'objets et livres anciens
9h-19h
Place de l'Océan

INITIATION SPORT OLYMPIQUE
Activité handisport
10h30-12h30
Place du Commerce
Gratuit

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous
18h
Salle omnisports
7 €

AOÛT

MARDI 13 AOÛT

MARCHÉ NOCTURNE
20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

SPECTACLE BURLESQUE
Par la compagnie Diabolas
21h30
Place de l'Océan
Gratuit

SCULPTURE SUR BOIS
Réalisée en public par l'artiste Jürgen Lingl
De 21h30 à 22h15
Place de l'Océan

JEUDI 15 AOÛT

CHILL PARTY
Transats, musique, coucher de soleil
19h-22h30
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit

DU 16 AU 18 AOÛT

CRESCENDO
Festival international de rock progressif
10 concerts
Temps fort
17h à minuit
Esplanade du Concié
Gratuit
Plus d'infos page 40

VENDREDI 16 AOÛT

MARCHÉ D'ART
17h-minuit
Place de l'Océan

BAKI, DANSEUR HIP-HOP
21h30
Place du Commerce

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 AOÛT

FOIRE AUX VINS ET À LA GASTRONOMIE
Par le comité de jumelage
9h-22h
Parc Raymond Vignes

SAMEDI 17 AOÛT

PICO LE CLOWN
20h30
Place de l'Océan
Payant sur place

LUNDI 19 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR
15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 20 AOÛT

LES MARDIS DES BOUQUINISTES
Trésors d'objets et livres anciens
9h-19h
Place de l'Océan

STAR CIRCUS
19h
Place du marché
Billetterie sur place

MARCHÉ NOCTURNE
20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

ZANZIBAR DÉBOULE
Spectacle de cirque/ humour
21h30
Place de l'Océan
Gratuit

MERCREDI 21 AOÛT

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Ouvert à tous
18h
Salle omnisports
7 €

SPECTACLE BURLESQUE
Par la compagnie Diabolas
21h30
Place de l'Océan
Gratuit

JEUDI 22 AOÛT

CHILL PARTY
Transats, musique, coucher de soleil
19h-22h30
Esplanade de la Grande Côte
Gratuit

VENDREDI 23 AOÛT

MARCHÉ D'ART
17h-minuit
Place de l'Océan

BAKI, DANSEUR HIP-HOP
21h30
Place du Commerce
Gratuit

SAMEDI 24 AOÛT

FOIRE AUX PUCES
Par le comité de jumelage
6h-18h
Parc Raymond Vignes

GUIGNOL FURLAN
Contact : 06 86 88 78 24
18h
Place du marché
Billetterie sur place

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AOÛT

FLYIN'FESTIVAL #2
2 jours de musique électro face à la mer
10 DJ internationaux
14h à minuit
Esplanade du Concié
Payant
Plus d'infos page 40
Temps fort

ZANZIBAR DÉBOULE
Spectacle de cirque/ humour
21h30
Place de l'Océan
Gratuit

LUNDI 26 AOÛT

MARCHÉ DU TERROIR
15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 27 AOÛT

MARCHÉ NOCTURNE
20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

DU 28 AU 30 AOÛT

ATELIERS CIRQUE
10h30-12h30
Place du Commerce
Gratuit

DU 28 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

EXPO DE PEINTURES "LE CORPS EN MOUVEMENT" par "Les peintres de Royan"
Retransmission des Jeux paralympiques
10h-12h et 14h-17h
Salle des fêtes

MERCREDI 28 AOÛT

SPECTACLE BURLESQUE
Par la compagnie Diabolas
21h30
Place de l'Océan

JEUDI 29 AOÛT

CHILL PARTY
Transats, musique, food truck, coucher de soleil
19h-22h30
Promenade du Platin
Gratuit

VENDREDI 30 AOÛT

GUIGNOL FURLAN
18h
Place du marché
Billetterie sur place

MARCHÉ D'ART
17h-minuit
Place de l'Océan

BAKI, DANSEUR HIP-HOP
21h30
Place du Commerce
Gratuit

Vaux-sur-Mer

DU 6 AU 8 AOÛT

FESTI'VAUX
Les Négresses Vertes, Stéphane, Yaniss Odua...
18h30-23h30
Théâtre de Verdure
Gratuit

Et si on sortait ?

SEPTEMBRE

DU 1ER AU 8 SEPTEMBRE

Temps fort

OPEN 17
Tournoi international féminin de tennis
Tennis club

DU 1ER AU 15 SEPTEMBRE

SAINT-PALAIS SUR LIVRES
Rencontrez et échangez avec des auteurs
10h à 18h
Place de l'Océan

LUNDI 2 SEPTEMBRE

MARCHÉ DU TERROIR
15h-minuit
Place de l'Océan

MARDI 3 SEPTEMBRE

LES MARDIS DES BOUQUINISTES
Trésors d'objets et livres anciens
9h-19h
Place de l'Océan

MARCHÉ NOCTURNE
20h-minuit
Esplanade de la Grande Côte

JEUDI 5 SEPTEMBRE

JEUDIS MUSICAUX
"Vive l'amour" avec Juliette Hurel (flûte), Hélène Couvert (piano) et Julie Depardieu (récitante)
20h
Église nouvelle
16 € / gratuit - 16 ans
Billetterie sur wwwroyanatlantique.fr

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Journée de la vie associative
14h-18h
Parc Raymond Vignes

MARDI 10 SEPTEMBRE

Les mardis des bouquinistes
Trésors d'objets et livres anciens
9h-19h
Place de l'Océan

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Brocante
Par Atlantique Tennis de table 17
De 8h à 20h
Parc Raymond Vignes
Contact : 07 89 90 25 76

Vaux-sur-Mer

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

SOIRÉE GUINGUETTE
18h30-23h
Place du marché

EXPOSITION
"TEXTURES VIBRANTES"
DE JÜRGEN LINGL ET MARLENE TYROLLER

19 juin au 15 sept.

Exposition d'art qui réunit les œuvres de deux artistes bavarois de renommée mondiale : Jürgen Lingl, sculpteur contemporain sur bois, bronze et papier, et Marlene Tyroller, peintre.

Après un passage remarqué par leur exposition "Instinct" à la galerie de Lyon Celestins en 2023, ils mettent cette fois leur synergie artistique en commun pour sublimer le patrimoine architectural du Vieux clocher de Saint-Palais-sur-Mer.

Jürgen Lingl est un artiste indépendant allemand. Depuis 1999, il vit et travaille en France après un passage en Suisse. Son style personnel est puissamment apparent dans la passion et l'animation qui brillent à travers chaque œuvre. Ses sculptures sont comme des dessins, façonnés à la tronçonneuse dans un espace tridimensionnel. La couleur et le crayon soutiennent les surfaces vibrantes et impressionnistes.

Marlene Tyroller, quant à elle, vit et travaille comme artiste et professeur d'art à Gröbenried, au nord de Munich. Elle travaille avec la couleur comme support de pensées et d'émotions. Les images de Marlene Tyroller se caractérisent par des couleurs subtiles, la lumière, la fragilité et le mouvement.

Le Vieux clocher

Le clocher de Saint-Palais-sur-Mer est un édifice roman construit par les cisterciens au XIIe siècle, ayant également servi de point de repère aux marins. Aujourd'hui fermé au culte, ce lieu est devenu un centre d'art dans lequel s'opère une alchimie entre patrimoine architectural et art contemporain.

Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher et vue imprenable sur le phare de Cordouan.

Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h (sauf le mardi). Entrée 2€ au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans). www.stpalaissurmer.fr

SAINT-PALAIS PARADE

"The whale street"

18 juillet
22h02 - minuit
Gratuit

Le festival Saint-Palais Parade présente, pour sa 9e édition, le spectacle "The Whale Street".

Un spectacle adapté du best-seller "Moby Dick", au cours duquel le capitaine Achab se lance dans une odyssée à la poursuite du cétacé légendaire dans les rues de la ville.

Une déambulation mise en scène par la compagnie CPPP, mêlant performances de danse, artistes de cirque, musique live et grand final avec pyrotechnie. Pour que la magie opère, le spectateur est invité à suivre le bateau du capitaine depuis son départ jusqu'au grand final place de l'Océan !

Le parcours :

- Départ : avenue de la République, rond-point de l'olivier (acte 1)
- Étapes : place du Commerce (actes 2, 3 et 4)
- Arrivée : place de l'Océan (le final)

Un événement labellisé "Sites en scène" par le département de la Charente-Maritime.

Informations sur www.stpalaissurmer.fr et dans les offices de tourisme Royan Atlantique : 05 46 08 21 00

LE CONCIÉ

Terre de festivals

7 juillet au 25 août
19h-minuit

ESPLANADE DU CONCIÉ
AVENUE DE LA GRANDE CÔTE

Tous les dimanches cet été, le Concié redevient cette année encore notre plus belle scène musicale ! Retrouvez une grande diversité de concerts organisés face à l'océan et au phare de Cordouan. Des concerts gratuits et food trucks face à la mer, pour toute la famille.

Cette année, nous accueillons une nouvelle manifestation : "Bières en live" qui vient rejoindre les rendez-vous déjà bien ancrés comme la Jam session, le Flyin'festival, le festival Crescendo et les concerts du réseau Les Révels.

DIMANCHE 7 JUILLET

18h BIÈRES EN LIVE #2 - Gratuit
3 groupes, 3 food trucks, 4 brasseurs
DADDY MORRY *reggae dancehall*
LES SUPERNANAS *pop-rock*
FUNNKY SPIRIT *funk*

DIMANCHE 21 JUILLET

19h30 BHATIC *chanson française*
21h30 KOKO LOKO *afro / jazz*
Vibrez au rythme envoûtant de Koko Loko, le cocktail musical afro, jazz, caribéen ! Naviguant entre émotions profondes et déhanchés endiablés, le tout sublimé par nos artistes originaux. Plongez dans leur répertoire festif, soigneusement réarrangé à la sauce Koko, et laissez-vous emporter vers des horizons inexplorés de la musique.

DIMANCHE 28 JUILLET

JAM SESSION
Plus de 40 musiciens et chanteurs de tous styles se retrouvent sur la scène du Concié sans avoir jamais joué ensemble. Une soirée participative, 100 % live !

DIMANCHE 4 AOÛT

19h30 YADÉMO *rock festif*
21h30 JEANETTE BERGER *soul intemporelle*
L'artiste à l'histoire personnelle chargée d'émotions fortes est reconnue pour sa voix d'une versatilité rare, allant d'une profondeur émotionnelle intense à une puissance désarmante.

DIMANCHE 11 AOÛT

19h30 SKIVERS *rock garage*
21h30 THE SOULPHOENIXS *funk, électro*
Le groupe nantais The Soulphoenixs invite le public à s'immerger dans une atmosphère festive, dansante et décomplexée. Sa musique est un mélange singulier de funk, d'envolées jazzy et de sons électro, enrichis par une néo-soul envoûtante.
Ses six musiciens, par leur énergie débordante, font de ce cocktail explosif un spectacle flamboyant !

16/18 AOÛT

FESTIVAL CRESCENDO *rock progressif*
10 groupes du monde entier sur 4 jours de festival.
Plus d'informations page 40

24/25 AOÛT

FLYIN'FESTIVAL
2e édition du festival de house music.
2 soirs, 10 DJ internationaux : KAVINSKY...
Plus d'informations page 40
Payant

Et si on sortait ?

du 16 au 18 août

FESTIVAL CRESCENDO

Esplanade du Concié, avenue de la Grande Côte
17h-minuit • Participation libre

Cette 24e édition propose 3 jours de festival en plein air et 10 concerts destinés au plus large public possible. Trois soirs durant lesquels Saint-Palais-sur-Mer se transforme en "capitale européenne du rock progressif".

Ce festival a acquis dès ses débuts une notoriété internationale et reconnue dans le milieu musical singulier du rock progressif, jamais démentie au fil de ses 23 précédentes éditions. Il est le plus important festival de ce genre musical en France et le seul dont l'accès est gratuit.

Plus de 80 bénévoles venus des 4 coins de France se donnent à fond pour la réussite de cette fête en vous accueillant sur leurs différents stands.

2 000 spectateurs sont attendus chaque jour sur le site de la manifestation. Un public hétéroclite familial vient se délecter des sonorités de l'âge d'or des 70's jusqu'à celles actuelles, parfait mélange pour un voyage éclectique intemporel.

La programmation 2024

Cette 24e édition explore tous les styles : du rock progressif traditionnel à celui de la nouvelle génération, de riffs endiablés à la musique classique, des musiques instrumentales au jazz fusion ou à la zeülh.

Chaque année un groupe local est mis en évidence : SARL Béton (Saintes) représentera la Charente-Maritime, Baron Crâne et Free Human

Zoo (France), Lesoir (Pays-Bas), Zopp (Grande-Bretagne), Less is Lessie (Pologne), Tnne (Luxembourg), Melting Clock (Italie) et The Flower Kings (Suède) représenteront l'Europe. Enfin, les USA seront à l'honneur cette année avec An Endless Sporadic.

Informations :
www.festival-crescendo.com

24 et 25 août

FLYIN'FESTIVAL #2

14h-minuit • Esplanade du Concié • Payant

2 jours de house music, face à la mer

2e édition du Flyin'Festival, événement musical organisé par un collectif passionné de musiques électroniques et de leur ville d'origine : Saint-Palais-sur-Mer.

Pour ce second voyage, la programmation a encore monté d'un cran, avec la venue du célèbre DJ Kavinsky et de 9 autres artistes électro house.

Le Flyin'Festival vise à rassembler toutes les générations lors d'un week-end placé sous le signe du partage, de la bonne humeur et de découvertes locales. Il propose des animations pour tous les âges, ainsi que des stands de sensibilisation écologique pour la préservation de ce cadre naturel extraordinaire, l'esplanade du Concié, avec sa vue imprenable sur la mer et le phare de Cordouan.

Venez découvrir l'été sous un nouveau jour lors de ce festival de house music inoubliable !

Artistes : Kavinsky, Breakbot & Irfane, Emma B, Oden & Fatzo (live), Radio Cargo...

Informations et billetterie :
www.flyinclub.fr

Vie associative

Expression libre des associations saint-palaisiennes.

ASSRA

Du 30 mars au 1er avril 2024, à Tarbes, ont eu lieu les Championnats de France de Sauvetage Sportif N1.

Les sauveteurs sportifs de l'ASSRA (Association de Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique) étaient présents avec 2 nageurs engagés (les 24 meilleurs temps nationaux sur chacune des 6 épreuves étaient qualificatifs) encadrés par leur entraîneur Valentin Même.

Baptiste Massonaud (Cadet), a été sacré Champion de France du 100 mètres bouée tube, avec sa meilleure performance personnelle. Il a terminé 6e également à la finale du 100 Mannequin Palmes et 1er à la finale B du 50 Mannequin.

Valentin Même (entraineur), Baptiste Massonaud et Clémence Même

Clémence Même (Sénior/Master Dame) a atteint 2 finales avec une 7e place.

Le club démarre une période faste au niveau des postes de secours avec la multiplication d'événements sportifs et culturels.

Les formations de sauveteurs 2023/2024 se terminent (formation BNSSA "brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique") et BSB (brevet surveillant de baignade). Nous proposons toujours des formations en secourisme grand public (psc1 - prévention secours civiques niveau 1).

En juillet et août, des stages de découverte du sauvetage et du secourisme à destination des enfants auront lieu du lundi au vendredi.

Association de Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique
Centre Nautique,
70 avenue de Pontaillac
Contact : 06 25 95 08 82

ROC JUDO

Belle participation de notre section du Roc Judo Saint-Palais-sur-Mer pour la première édition du Royan Atlantique Challenge le 5 mai dernier. Cinq clubs invités allaient se rencontrer tout au long de cette journée avec 160 participants.

Pour nos jeunes judokas, c'était aussi leur première compétition dans les catégories Poussins et Pré-Poussins. Les résultats très honorables sont :

- Gloria Hubert : médaille d'or
- Tiéno Delage : médaille d'argent
- Roméo Bouye : médaille de bronze

- Raphaël Poursat : médaille de bronze
- Taho Cot : médaille de bronze
- Chris Matéhi Devocelle : médaille de bronze

Encore bravo à tous nos petits combattants saint-palaisiens.

Contact : 07 69 57 79 68 / 06 08 31 09 53

SABAKI CLUB AÏKIDO

Samedi 20 avril, le club d'aïkido a eu le plaisir d'accueillir toute la journée au dojo un stage interclubs.

Des participants de plusieurs clubs de la région et du département se sont retrouvés pour un échange amical sur le tatami.

Ils ont pu profiter de l'expérience de 3 enseignants du club de Saintes.

Le matin, Serge Coussot, 5e dan, a illustré l'importance de la détente et du relâchement ainsi que du rôle du bassin dans toutes les techniques d'aïkido.

L'après-midi, Philippe Baranger, 4e dan, a proposé aux participants un travail au "bien" (sabre de bois) très précis et exigeant. Puis David Coussot, 3e dan, a clôturé la journée en mettant en évidence l'importance du rôle du partenaire (uke), les deux apprenant ensemble et sans opposition.

Une rencontre dense et riche en enseignements, à renouveler.

Contact : 06 61 59 93 38
aikido17saintpalais@yahoo.fr

Vie associative

SAINT-PALAIS SPORT FOOTBALL

"Plus qu'un club, une famille", telle est la devise du club de football de Saint-Palais-sur-Mer, créé en 1946, qui compte aujourd'hui environ 250 licenciés dont 130 jeunes, qui permettent au club d'assurer la renommée de son école de foot.

L'équipe fanion, qui évolue en R3, fait encore une très belle saison en terminant 2e au classement, tandis que l'équipe B atteint son objectif de la montée et se voit intégrer la D2 pour la saison prochaine. C'est également une belle saison pour l'équipe féminine qui, invaincue sur la deuxième partie de saison, finit 1re au classement du championnat. Le club est aussi très fier de ses jeunes : les U15 qui évoluent en R2 finissent 9e et nos U13 Critérium finissent 5e. Ce sont de beaux résultats pour le club en général, qui aspirent à de nouveaux projets de création

d'équipes pour la saison prochaine (U16-U17 ; U14). Pour continuer d'évoluer et assurer son bon fonctionnement, le club organise de nombreuses manifestations telles que la brocante, la traditionnelle éclade de moules (qui aura lieu le 9 août au stade de Saint-Palais), une soirée moules/frites au lac le week-end du 14 juillet, mais aussi des stages de foot, des tournois... et continue de chercher des partenaires afin de réaliser de nouveaux projets (vidéo des matchs, formation des jeunes, amélioration des infrastructures...).

Contact : 06 82 18 76 67

SAMASA

Les activités de l'association Samasa se poursuivent cet été !

Comme chaque année, les cours prennent le large au phare de Terre-Nègre pour le plus grand plaisir des yogis.

Venez profiter d'un cadre de verdure face à l'océan... choisissez votre place... mi-ombre, mi-soleil ...le chant des oiseaux, le ressac des vagues et l'air iodé... laissez-vous guider lors d'un cours de Hatha yoga et profitez pleinement de l'instant présent (séances ouvertes à tous).

- Les jeudis, de 17h30 à 19h (de juin à mi-octobre)
- Les vendredis, de 9h à 10h15 (uniquement en juillet et août)

Afin d'enrichir ces moments de partage, Samasa vous invite à un atelier "Yoga et Ayurveda" avec Vanessa, le samedi 20 juillet (10h à 11h30).

À très bientôt et très bel été !

Contact : 06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com

Samasa

samasa_so_ham

OCÉAN-SPORT-DANSE

Nos cours s'arrêtent le 28 juin pour une pause estivale et reprendront le lundi 2 septembre.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations avec de nouvelles activités.

Contact : 06 82 18 76 67 / oceansportdanse@gmail.com

SAINT-PALAIS TAROT

Le programme des activités prévues sur l'année se déroule normalement pour le plus grand plaisir de tous.

Ce jeudi 2 mai, pour la 2e année consécutive, nous avons organisé à la salle des fêtes notre tournoi InterClubs, manifestation inédite en Charente. Ont participé les clubs d'Echillais, Etaules/Saint-Augustin, Breuillet et Saint-Palais-sur-Mer avec 15 joueurs par équipe. Saint-Palais s'est distingué en remportant le trophée. Chacun des participants a apprécié le bon esprit et la belle ambiance du tournoi clôturé par un apéritif convivial et festif.

Par ailleurs, notre initiation au jeu de tarot fonctionne bien et contribue à faire grandir le club qui compte à ce jour plus de 65 adhérents.

Venez nous rejoindre pour de bons moments les mardis de 14h à 18h et jeudis de 20h à 23h.

Contact : 06 76 88 41 19
stptarot@gmail.com

BRIDGE - FIT CLUB

Le 19 janvier dernier, le Fit Club a tenu son assemblée générale annuelle en présence de Monsieur le Maire.

L'année 2023 s'est écoulée sans problèmes particuliers, nos adhérents étant maintenant fidélisés. De nouveaux joueurs nous ont rejoints, notamment ceux qui participent aux ateliers de perfectionnement et d'initiation, animés bénévolement par Guy et Pierre.

Des moments de convivialité appréciés de tous (galette des rois, crêpes, anniversaires, Beaujolais nouveau...) seront reconduits cette année.

Nous jouons les lundis et vendredis de 14h à 18h, salle Moitessier à la maison des associations.

Ateliers de perfectionnement : mardi de 9h30 à 12h
Ateliers d'initiation : vendredi de 9h30 à 12h.
La cotisation annuelle est de 30 €.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer au club.

Contact : 06 79 79 16 05 / fitclubstpalais@gmail.com

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA CÔTE DE BEAUTÉ

Notre Amicale a fait ses débuts saint-palaisiens lors de la collecte du 20 février 2024. Débuts prometteurs, puisque 67 personnes se sont présentées. L'EFS a pu prélever 60 poches de sang et a enregistré 4 nouveaux donneurs.

La formule "1 don de sang peut sauver 3 vies" pousse d'elle-même à agir. Sacrée motivation, quand on imagine le trésor de vie que nous possédons en nous.

Pour donner, il faut peser 50 kg minimum, être âgé de 18 à 71 ans moins 1 jour et être apte au don (consultez votre aptitude à donner sur le site de l'E.F.S. : dondesang.efs.sante.fr, ou en appelant l'EFS site de Saintes, au 05 46 93 53 44).

Les prochaines collectes auront lieu à la salle des fêtes les 24/07, 13/08, 24/10/2024.

Notre équipe de Saint-Palais-sur-Mer vous y attend, pour vous servir la collation après don, en toute convivialité et sympathie.

Contact : dondusang.cotedebeaute@gmail.com

LES AMIS DE SAINT-PALAIS

Réunion publique des Amis de Saint-Palais sur le thème : Les corsaires et Saint-Palais, vendredi 23 août 2024 à 20h45, à la salle des fêtes.

L'embouchure de la Gironde est un site privilégié de guet et d'attaque contre les barques et les navires français pour les corsaires espagnols, hollandais et anglais aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Saint-Palais est en première ligne face à cette drôle de guerre, synonyme d'insécurité, mais aussi de relations surprenantes des gens du littoral avec ces marins ennemis, mais en même temps familiers.

LA PALETTE

Notre exposition du 13 au 28 avril dernier a réuni plus de 1000 visiteurs. Ceux qui le souhaitaient pouvaient voter pour leur tableau préféré. Le résultat du dépouillement a récompensé les lauréats suivants :

- Le prix du public pour les huiles et acryliques (50 voix) est décerné à Jean-Louis Irles pour le tableau "Cadaquès (Espagne)".
- Le prix du public pour les aquarelles et pastels (107 voix) est décerné à Michèle Charbonnel pour le tableau "Régate 1".
- Le prix de la ville est décerné à Marie-Claude Gilles pour son aquarelle "Portrait 1".

La Palette vous invite à découvrir sa nouvelle exposition de peinture qui aura lieu du 3 au 11 août à la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.

Contact : 06 70 83 06 36

Vie associative

MAO

Ateliers cirque pour les enfants âgés de 4 à 10 ans

De 14h à 16h, au Dojo, rue des Écoles

- 15-16-17 juillet
- 22-23-24 juillet
- 29-30-31 juillet
- 5-6-7 août
- 12-13-14 août

Et du 28 au 30 août, de 10h30 à 12h30 ateliers cirque : sur la place du Commerce (gratuit)

Contact : 06 49 46 06 25

SCÈNOCÉAN17 - ÉCOLE DE THÉÂTRE

Rentrée 2024 : lundi 16 septembre

Inscriptions : mercredi 11 septembre de 14h à 19h et vendredi 13 septembre de 17h30 à 19h30

Contact : 06 99 40 46 81/ contact@scenocean17.com

NOTRE-DAME DU PLATIN

- 1re messe à la Chapelle du Platin : dimanche 7 juillet à 11h15
- Pèlerinage : dimanche 25 août

LA RÉSIDENCE DU LAC

Un lieu de vie ouvert sur l'extérieur et sur sa commune

Ce n'est pas nouveau, les résidents de la Résidence du lac aiment sortir et recevoir. Ce printemps, même si la météo n'était pas très clémente, les résidents ont pu déguster leur café "Chez Bob" tout en admirant la vue et le phare de Cordouan. Ils se sont aussi rendus à la caserne des pompiers de la commune afin de visiter les lieux, découvrir les véhicules et discuter avec les pompiers qui leur ont réservé un très bon accueil.

À leur tour de recevoir ! Le 20 mars dernier, la marche de l'Electrosession est passée par la Résidence. La chorale des enfants du Conservatoire de musique et de danse a chanté pour nos seniors et ont même changé leur répertoire en leur honneur. La classe d'éveil musical a également participé avec une démonstration des tout-petits découvrant les instruments de musique et le rythme. Un vrai régal pour nos résidents.

Enfin, la sortie du mois réalisée à leur demande s'est effectuée le 25 mars. Il s'agissait de la visite de l'aquarium de La Rochelle. Partis dès le matin, ils ont profité de leur journée hors du temps et sont revenus avec des souvenirs plein la tête et des idées à foison. Le Train des Mouettes sera sûrement leur nouvelle aventure. À suivre...

JUMELAGE

47 membres du comité de jumelage de Steisslingen sont venus à Saint-Palais pour le week-end de l'Ascension. Le programme de ces 4 jours ensoleillés était diversifié (chants par le conservatoire, visites, soirée jazz,...). Du 26 mai au 1er juin, ce sont 7 jeunes ados, encadrés par les deux présidents Annette Loosen et Jean-Marie Gauthier,qui ont été accueillis dans nos familles. Au programme : visites de la Corderie royale, du pont transbordeur, du parc de l'Estuaire et du zoo de La Palmyre.

Commerces

Ils s'installent à Saint-Palais-sur-Mer

LES TROUVAILLES DE TONTON

Brocante - Débarras
4 rue Raoul Soulard
Tél : 06 81 88 30 38

CAFÉ DES FLEURS

Activité de vente de fleurs et café à prendre en terrasse
28 rue du Logis Vert

Calendrier des collectes des déchets

Saint-Palais-sur-Mer

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
1 lundi		1 jeudi		**1 dimanche**	
2 mardi		2 vendredi		2 lundi	
3 mercredi		3 samedi		3 mardi	
4 jeudi		**4 dimanche**		4 mercredi	
5 vendredi		5 lundi		5 jeudi	
6 samedi		6 mardi		6 vendredi	
7 dimanche		7 mercredi		7 samedi	
8 lundi		8 jeudi		**8 dimanche**	
9 mardi		9 vendredi		9 lundi	
10 mercredi		10 samedi		10 mardi	
11 jeudi		**11 dimanche**		11 mercredi	
12 vendredi		12 lundi		12 jeudi	
13 samedi		13 mardi		13 vendredi	
14 dimanche		14 mercredi		14 samedi	
15 lundi		**15 jeudi**		**15 dimanche**	
16 mardi		16 vendredi		16 lundi	
17 mercredi		17 samedi		17 mardi	
18 jeudi		**18 dimanche**		18 mercredi	
19 vendredi		19 lundi		19 jeudi	
20 samedi		20 mardi		20 vendredi	
21 dimanche		21 mercredi		21 samedi	
22 lundi		22 jeudi		**22 dimanche**	
23 mardi		23 vendredi		23 lundi	
24 mercredi		24 samedi		24 mardi	
25 jeudi		**25 dimanche**		25 mercredi	
26 vendredi		26 lundi		26 jeudi	
27 samedi		27 mardi		27 vendredi	
28 dimanche		28 mercredi		28 samedi	
29 lundi		29 jeudi		**29 dimanche**	
30 mardi		30 vendredi		30 lundi	
31 mercredi		31 samedi			

Emballages et papiers
Ordures ménagères
Végétaux

état civil

Du 9 mars au 15 juin 2024

NAISSANCES

Mattéo PILLON, le 9 mars

Emma GACHOT, le 13 mars

MARIAGES

Natalia AYON TELLO et Enzo LAURENT, le 9 mars

Marie ALTMAYER et Pierre BERNARDAUD, le 27 avril

Inès DENANT et Gaspard SALVATOR, le 17 mai

Estelle BOURLAND et Christopher BIGOT, le 18 mai

Sandrine MARTIN et Grégory DAVID, le 1er juin

Clotilde de LENTAIGNE de LOGIVIERE et Josselin LACROIX, le 15 juin

DÉCÈS

Jacques LECHNER, le 13 mars

Yvette TOUCHARD née MENOLDE, le 13 mars

Clara BOZIGUIAN née CASTRO, le 5 avril

Jacqueline GROLLEAU née BESSE, le 12 mai

Françis PEYVEL, le 15 mai

Mauricette MORIVAL, le 19 mai

Jean-Pierre BARDAUD, le 27 mai

Résidence du Lac

Eduard GROSS, le 20 mars

Calendrier des marées

JUILLET

		Haute mer				Basse mer	
		Heure	Coef	Heure	Coef	Heure	Heure
1	L	01:27	58	14:09	58	07:20	19:55
2	M	02:34	59	15:10	60	08:28	21:02
3	M	03:37	63	16:04	65	09:30	22:03
4	J	04:33	68	16:53	70	10:25	22:58
5	V	05:22	72	17:38	74	11:14	23:47
6	S	06:08	76	18:21	77	11:59	--:--
7	D	06:49	78	19:01	78	00:33	12:41
8	L	07:27	77	19:38	76	01:14	13:20
9	M	08:03	75	20:14	72	01:53	13:57
10	M	08:36	70	20:49	67	02:29	14:35
11	J	09:11	64	21:26	60	03:05	15:12
12	V	09:50	56	22:07	53	03:42	15:52
13	S	10:35	49	22:55	45	04:22	16:36
14	D	11:32	42	23:52	39	05:08	17:29
15	L	12:36	37	--:--	---	06:04	18:32
16	M	00:58	36	13:43	37	07:09	19:38
17	M	02:07	38	14:47	41	08:13	20:41
18	J	03:14	45	15:42	50	09:13	21:39
19	V	04:11	55	16:30	60	10:06	22:32
20	S	05:00	65	17:15	71	10:56	23:22
21	D	05:45	76	17:58	81	11:43	--:--
22	L	06:28	85	18:42	89	00:10	12:28
23	M	07:11	92	19:27	94	00:56	13:13
24	M	07:55	95	20:13	94	01:40	13:57
25	J	08:39	93	21:01	91	02:24	14:41
26	V	09:26	87	21:51	82	03:08	15:26
27	S	10:17	77	22:45	71	03:52	16:15
28	D	11:16	65	23:49	59	04:41	17:11
29	L	12:29	54	--:--	---	05:40	18:18
30	M	01:04	50	13:50	47	06:50	19:36
31	M	02:24	47	15:02	48	08:09	20:54

AOÛT

		Haute mer				Basse mer	
		Heure	Coef	Heure	Coef	Heure	Heure
1	J	03:34	51	16:00	55	09:21	22:00
2	V	04:31	59	16:48	63	10:19	22:54
3	S	05:16	67	17:29	71	11:07	23:40
4	D	05:55	75	18:06	77	11:50	--:--
5	L	06:30	79	18:40	81	00:20	12:28
6	M	07:02	81	19:11	82	00:57	13:03
7	M	07:31	81	19:41	80	01:31	13:35
8	J	07:59	78	20:11	76	02:02	14:07
9	V	08:29	73	20:42	69	02:32	14:37
10	S	09:01	65	21:15	61	03:01	15:09
11	D	09:37	57	21:54	52	03:32	15:44
12	L	10:22	47	22:44	42	04:07	16:28
13	M	11:26	38	23:57	34	04:54	17:27
14	M	12:52	32	--:--	---	06:02	18:49
15	J	01:29	32	14:16	34	07:30	20:11
16	V	02:54	38	15:21	45	08:46	21:19
17	S	03:55	52	16:12	60	09:48	22:17
18	D	04:44	68	16:58	75	10:41	23:08
19	L	05:28	83	17:41	90	11:28	23:55
20	M	06:09	96	18:23	101	12:14	--:--
21	M	06:51	105	19:07	107	00:40	12:57
22	J	07:32	108	19:51	107	01:22	13:39
23	V	08:14	104	20:36	100	02:03	14:21
24	S	08:57	94	21:24	88	02:45	15:03
25	D	09:44	80	22:16	71	03:26	15:49
26	L	10:40	62	23:23	54	04:11	16:44
27	M	12:01	46	--:--	---	05:08	17:56
28	M	00:54	41	13:42	37	06:27	19:29
29	J	02:25	37	14:59	41	07:59	20:53
30	V	03:34	45	15:55	52	09:14	21:54
31	S	04:24	57	16:38	63	10:09	22:42

SEPTEMBRE

		Haute mer				Basse mer	
		Heure	Coef	Heure	Coef	Heure	Heure
1	D	05:02	68	17:13	73	10:53	23:22
2	L	05:34	77	17:44	80	11:32	23:58
3	M	06:03	83	18:13	85	12:06	--:--
4	M	06:30	86	18:40	86	00:31	12:38
5	J	06:56	86	19:06	85	01:01	13:07
6	V	07:23	83	19:34	81	01:29	13:36
7	S	07:50	78	20:02	75	01:55	14:03
8	D	08:19	71	20:33	66	02:21	14:32
9	L	08:52	61	21:09	56	02:49	15:04
10	M	09:34	50	21:58	44	03:22	15:45
11	M	10:35	39	23:15	33	04:05	16:39
12	J	12:09	29	--:--	---	05:09	18:07
13	V	01:05	28	13:49	31	06:54	19:48
14	S	02:36	37	14:58	45	08:23	20:59
15	D	03:35	54	15:50	64	09:27	21:57
16	L	04:22	74	16:36	83	10:19	22:46
17	M	05:04	91	17:18	99	11:07	23:32
18	M	05:45	105	18:00	110	11:52	--:--
19	J	06:25	113	18:43	115	00:16	12:35
20	V	07:06	114	19:27	112	00:58	13:17
21	S	07:47	107	20:11	102	01:37	13:58
22	D	08:29	94	20:59	86	02:18	14:40
23	L	09:15	77	21:52	67	02:59	15:25
24	M	10:11	57	23:06	48	03:44	16:20
25	M	11:42	40	--:--	---	04:41	17:38
26	J	00:50	35	13:29	33	06:07	19:19
27	V	02:17	34	14:44	39	07:44	20:38
28	S	03:19	45	15:38	51	08:55	21:33
29	D	04:03	57	16:17	64	09:46	22:16
30	L	04:36	69	16:48	73	10:28	22:54

Vous sur insta

Vos plus belles photos
de Saint-Palais-sur-Mer !

chris_hacquard

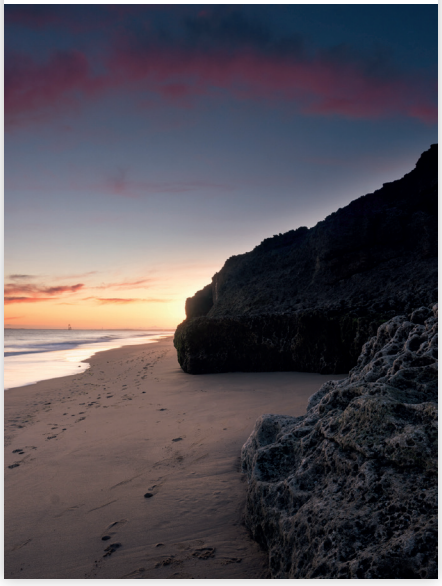

sekaiofkangea_photo

ocean_et_terre

slow_life_photography

bydimworks

Snap_the_sun

Faites partie de la prochaine sélection en nous envoyant vos photos !

Partagez vos photos

#saintpalaissurmer

18 JUILLET 2024

SAINT-PALAIS PARADE

CPPP PRÉSENTE

THE WHALE STREET

HISTOIRE D'UNE ÉPOPÉE HUMAINE

*Librement inspirée de **MOBY DICK** d'Herman Melville*

22:02 | CENTRE-VILLE | GRATUIT

DÉPART AVENUE DE LA REPUBLIQUE (ROND-POINT DE L'OLIVIER)

La Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

Sites en Scène 30 ans!

www.stpalaissurmer.fr

SAINT PALAIS SUR-MER